



DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIÉE EN VERTU DU TRAITE DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

<p>(51) Classification internationale des brevets⁴ : C07D 471/06, 471/22 C07H 1/00 // (C07D 471/06 C07D 221:00, 221:00) (C07D 471/22, 257:00, 221:00 C07D 221:00, 221:00, 221:00)</p>	A1	<p>(11) Numéro de publication internationale: WO 87/ 06584</p> <p>(43) Date de publication internationale: 5 novembre 1987 (05.11.87)</p>
<p>(21) Numéro de la demande internationale: PCT/FR87/00142</p> <p>(22) Date de dépôt international: 29 avril 1987 (29.04.87)</p> <p>(31) Numéro de la demande prioritaire: 86/06212</p> <p>(32) Date de priorité: 29 avril 1986 (29.04.86)</p> <p>(33) Pays de priorité: FR</p> <p>(71) Déposant (pour tous les Etats désignés sauf US): COM-PAGNIE ORIS INDUSTRIE [FR/FR]; 33, rue de la Fédération, BP 510, F-75752 Paris Cédex (FR).</p> <p>(72) Inventeurs; et (75) Inventeurs/Déposants (US seulement) : LEHN, Jean-Marie [FR/FR]; 21, rue d'Oslo, F-67000 Strasbourg (FR). JAZWINSKI, Jaroslaw [PL/FR]; 24, rue de Bruxelles, F-67000 Strasbourg (FR). BLACKER, John [GB/FR]; 6, rue de Rome, F-67000 Strasbourg (FR).</p>	<p>(74) Mandataires: GILLARD, Marie, Louise etc.; Cabinet Beau de Loménie, 55, rue d'Amsterdam, F-75008 Paris (FR).</p> <p>(81) Etats désignés: JP, US.</p> <p>Publiée <i>Avec rapport de recherche internationale.</i></p>	
<p>(54) Title: METHOD FOR THE PHOTOCLEAVAGE OF NUCLEIC ACIDS BY USING 2,7-DIAZAPYRENIUM DICATIONS, NEW DIAZAPYRENIC DERIVATIVES</p> <p>(54) Titre: PROCEDE DE PHOTOCIVAGE DES ACIDES NUCLEIQUES A L'AIDE DE DICATIONS 2,7-DIAZAPYRENIUM, NOUVEAUX DERIVES DIAZAPYRENIQUES</p> <p>(57) Abstract</p> <p>The method for the photocleavage of nucleic acids comprises contacting a nucleic acid with a solution of a 2,7-diazopyrenium derivative and subjecting the resulting reaction mixture to irradiation by visible light.</p> <p>(57) Abrégé</p> <p>Procédé pour le photoclivage des acides nucléiques qui consiste à mettre en contact un acide nucléique avec une solution d'un dérivé du 2,7-diazapyrène et à soumettre le mélange réactionnel obtenu à une irradiation à la lumière visible.</p>		

UNIQUEMENT A TITRE D'INFORMATION

Codes utilisés pour identifier les Etats parties au PCT, sur les pages de couverture des brochures publiant des demandes internationales en vertu du PCT.

AT	Autriche	FR	France	ML	Mali
AU	Australie	GA	Gabon	MR	Mauritanie
BB	Barbade	GB	Royaume-Uni	MW	Malawi
BE	Belgique	HU	Hongrie	NL	Pays-Bas
BG	Bulgarie	IT	Italie	NO	Norvège
BJ	Bénin	JP	Japon	RO	Roumanie
BR	Brésil	KP	République populaire démocratique de Corée	SD	Soudan
CF	République Centrafricaine	KR	République de Corée	SE	Suède
CG	Congo	LI	Liechtenstein	SN	Sénégal
CH	Suisse	LK	Sri Lanka	SU	Union soviétique
CM	Cameroun	LU	Luxembourg	TD	Tchad
DE	Allemagne, République fédérale d'	MC	Monaco	TG	Togo
DK	Danemark	MG	Madagascar	US	Etats-Unis d'Amérique
FI	Finlande				

Procédé de photoclivage des acides nucléiques à l'aide de dications
2,7-diazapyrénium, nouveaux dérivés diazapyréniques

La présente invention concerne un procédé de photoclivage
5 des acides nucléiques à l'aide de dications 2,7-diazapyrénium
DAP²⁺ ou de leurs espèces dimères bis-DAP⁴⁺.

Elle a également pour objet des nouveaux dérivés diazapyréniques; il s'agit de sels qui, en solution, libèrent des dications
DAP²⁺ ou des tétracations bis-DAP⁴⁺.

10 Enfin, les dications 2,7-diazapyrénium couplés à des oligonucléotides peuvent constituer des réactifs de photoexcision spécifiques pour les acides nucléiques.

De nombreuses recherches ont été entreprises ces dernières années pour trouver des réactifs artificiels capables de cliver les
15 acides nucléiques et plus particulièrement l'acide désoxyribonucléique ou l'acide ribonucléique, communément dénommés ADN et ARN.

La plupart des études ont été réalisées avec des complexes métalliques qui clivent l'ADN par un procédé redox oxygène-dépendant ou par photo-activation. On a également utilisé des colorants
20 du type acridine pour la photodestruction de l'ADN.

Parmi les complexes métalliques qui ont été utilisés, on peut citer notamment les composés portant des groupes EDTA-Fe(II) et les complexes 1,10-phénanthroline-cuivre.

25 Par exemple, BOUTORIN et al. dans FEBS LETTERS vol. 172, N°1 Juin 1984 décrit des réactifs portant des groupes EDTA-Fe(II) qui conviennent pour le clivage direct des acides nucléiques simples brins.

De même TULLIUS et al. dans SCIENCE vol. 230, 1985 p. 679-681 utilise l'EDTA-Fe(II) pour couper l'ADN.

30 HERTZBERG et al. [J. Am. Chem. Soc. 1982 104 p. 313-315] préconise l'utilisation de (méthidiumpropyl-EDTA)-Fe(II) comme cofacteur dans la coupure de l'ADN pour un certain nombre d'antibiotiques antitumoraux.

L'utilisation du complexe 1,10-phénanthroline-cuivre pour le clivage de l'ADN est décrite notamment par REICH et al.
35 dans J. Am. Chem. Soc. Vol. 103 No. 12, 1981 et par R. FAGGIANI et al. dans J. Am. Chem. Soc. Vol. 102 p.5419-5421. 1980.

D'autre part, il est connu que les colorants du type acridine endommagent l'ADN. Par exemple FREIFELDER et al. [Biophysical Journal Vol. 1, 1961] ont montré que de l'ADN irradié avec de la lumière visible en présence d'acridine orange se dépolymérise et se coupe.

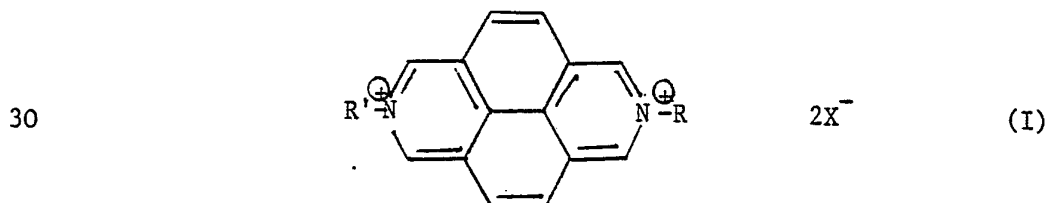
On notera par ailleurs que les ions de 4,4'-bipyridinium, et en particulier le méthyl-viologène ont été utilisés dans différents procédés redox et photo-redox [AMOYAL et al. Israel Journal of Chemistry 22, 1982 p. 117-123]. Ces derniers ne peuvent être réalisés qu'en présence d'un photosensibilisateur ou sous une irradiation ultraviolette.

Le méthyl-viologène, qui est le chlorure de 1,1'-diméthyl-4,4'-bipyridinium, couramment dénommé MV^{2+} , peut détériorer l'ADN dans ces conditions.

On a maintenant trouvé que l'on peut utiliser des dérivés diazapyréniques et plus particulièrement les cations 2,7-diazapyrénium pour le photoclivage des acides nucléiques à la lumière visible sans qu'il soit nécessaire d'utiliser des photosensibilisateurs.

Ainsi la présente invention concerne un procédé pour le photoclivage des acides nucléiques qui consiste à mettre en contact un acide nucléique avec une solution d'un dérivé du 2,7-diazapyrène tel que défini ci-après et à soumettre le mélange réactionnel obtenu à une irradiation à la lumière visible.

Les dérivés diazapyréniques qui conviennent aux fins de l'invention répondent à la formule (I) ci-après :



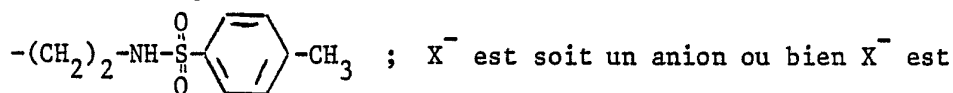
dans laquelle :

R et R', identiques ou différents, représentent :

- l'hydrogène ;

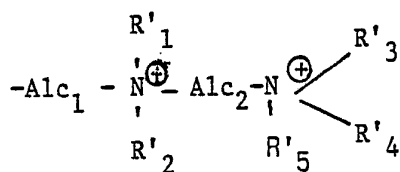
- un radical hydrocarboné aliphatique, saturé ou insaturé, linéaire ou ramifié, éventuellement interrompu par un ou plusieurs hétéroatomes, tel que par exemple l'oxygène, le soufre ou l'azote, ledit radical hydrocarboné pouvant de plus éventuellement être substitué par des groupes hydroxy, amino, thio, par un groupe aryle, par un groupe hétérocyclique ; ou

R et R' sont identiques et représentent un groupe de formule $R_1 Y^-$ dans laquelle R_1 est le groupe $-(CH_2)_3-$ et Y^- est l'ion sulfonato SO_3^- ; ou un groupe de formule



rien lorsque l'un au moins des substitutants R et R' est de formule $R_1 Y^-$, auquel cas les dérivés sont alors des sels internes.

Par "radical hydrocarboné aliphatique éventuellement interrompu par un ou plusieurs hétéroatomes" on désigne également dans la présente description, les groupes hydrocarbonés aliphatiques contenant les cations onium correspondants, en particulier les groupes hydrocarbonés aliphatiques contenant un ou plusieurs atomes d'azote quaternisé et notamment le groupe de formule

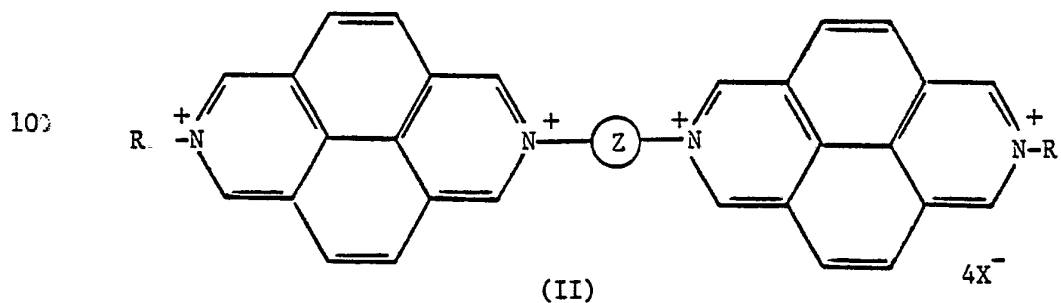


dans laquelle Alc_1 et Alc_2 sont des groupes alkylène identiques ou différents contenant par exemple de 1 à 10 atomes de carbone ; R'_1 et R'_2 , identiques ou différents, sont l'hydrogène ou un groupe alkyle inférieur contenant de 1 à 6 atomes de carbone, R'_3 , R'_4 et R'_5 identiques ou différents sont l'hydrogène ou un groupe hydrocarboné aliphatique saturé ou insaturé, de préférence un groupe alkyle contenant 1 à 25 atomes de carbone.

4

Les composés de formule I ci-dessus dans laquelle R et R' sont identiques et représentent l'hydrogène ou un groupe méthyle, sont des composés connus et décrits par Hunig et al. [*Angew. Chem.* 1980 N°19 (1968)].

5 On peut également utiliser dans le procédé de l'invention les dérivés bis-diazapyréniques qui répondent à la formule générale (II) :



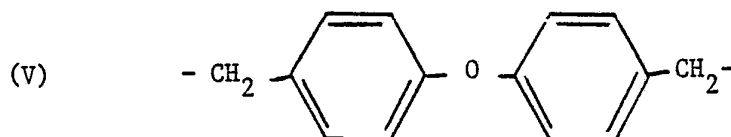
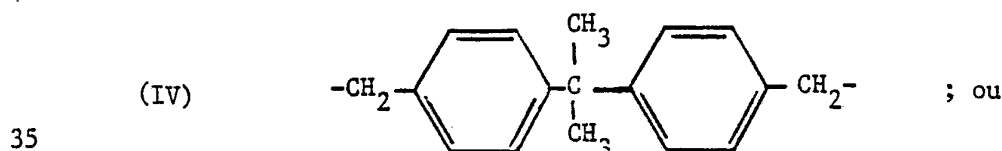
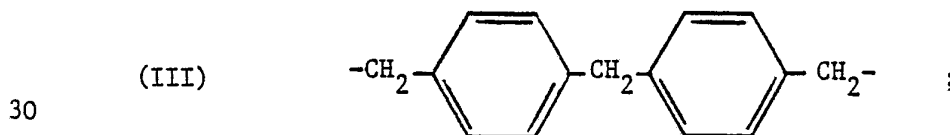
15 dans laquelle :

- R, R' et X sont tels que définis ci-dessus et (Z) est un radical divalent qui représente une chaîne hydrocarbonée aliphatique droite ou ramifiée, saturée ou insaturée, éventuellement interrompue par un ou plusieurs hétéroatomes et/ou éventuellement interrompue par un ou plusieurs groupes aromatiques ou hétérocycliques divalents.

20

Les chaînes hydrocarbonées qui constituent le radical (Z) peuvent contenir 2 atomes de carbone ou plus et être interrompues par un ou plusieurs hétéroatomes choisis parmi les atomes d'oxygène, de soufre ou d'azote.

25 Des exemples préférés de radicaux divalents (Z) sont les radicaux de formules III à V ci-après :



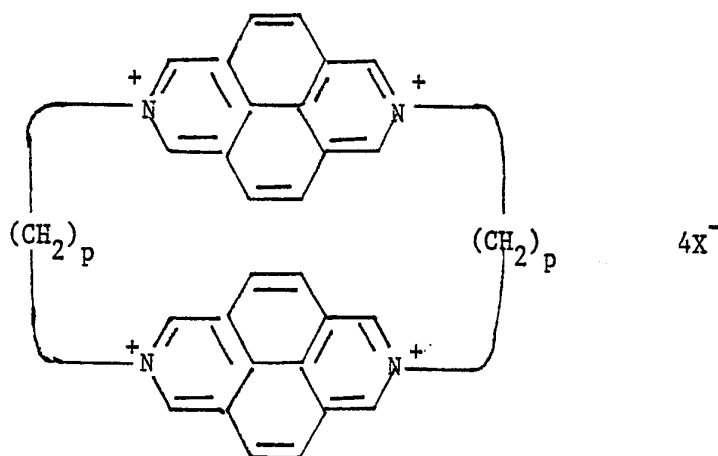
Dans les formules (I) et (II) ci-dessus, les radicaux hydrocarbonés aliphatiques ont de préférence 1 à 10 atomes de carbone. Les groupes alkyle linéaires ou ramifiés ayant 1 à 6 atomes de carbone sont particulièrement préférés.

On peut également utiliser dans le procédé selon l'invention les macrocycles diazapyréniques qui répondent à la formule générale (III) :

10

15

20



(III)

dans laquelle p est un nombre entier compris entre 1 et 15, de préférence égal à 8.

Les dérivés diazapyréniques de formule (I) et (II) peuvent tous être obtenus à partir du 2,7-diazapyrène ou DAP par l'un des procédés ci-après. Par commodité, on désignera dans la suite de la présente description les dérivés diazapyréniques de formule (I) par l'expression "dérivés DAP²⁺" et ceux de formule (II) par l'expression "dérivés bis-DAP⁴⁺".

30

Synthèse des dérivés DAP²⁺

Procédé A

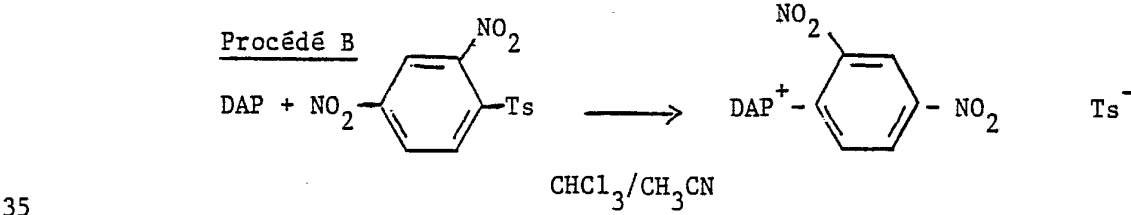
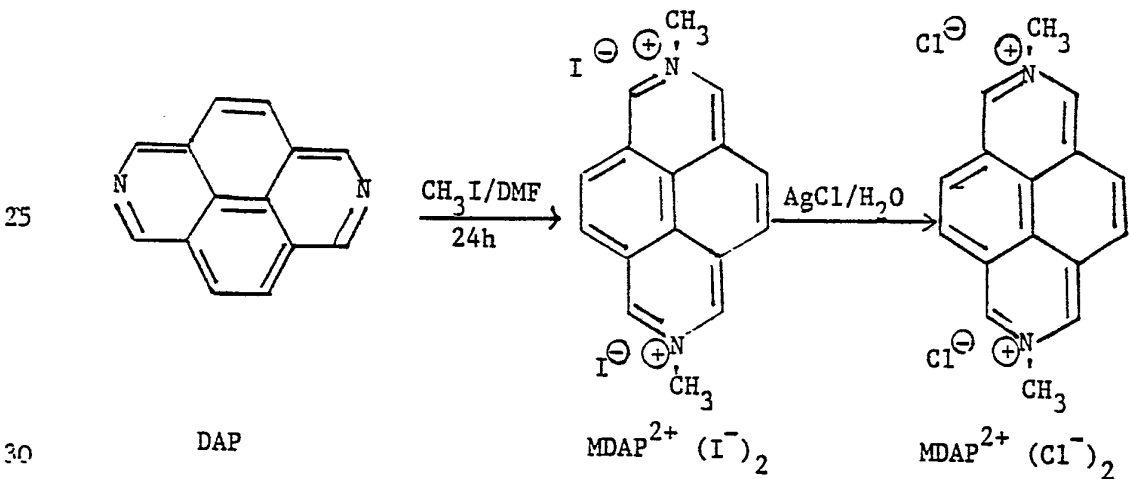


X_1 et X_2 , identiques ou différents, ont la même signification

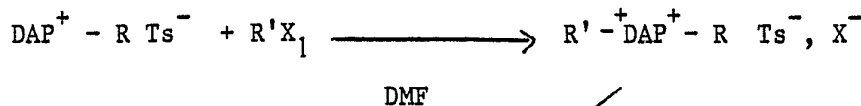
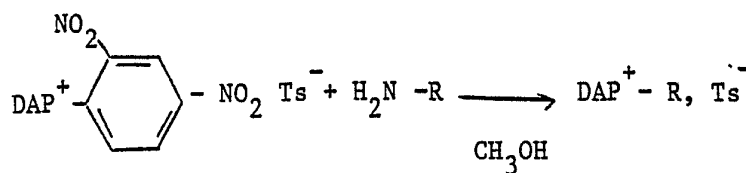
que X.

Ce procédé comporte essentiellement deux étapes de N-substitution du DAP, respectivement par les radicaux R et R', le composé obtenu peut ensuite être éventuellement transformé, par échange d'ions, en le composé correspondant dans lequel X₁ et X₂ sont identiques. On notera que lorsque R et R' sont identiques, les deux étapes de substitution sont réalisées simultanément. Ces étapes sont réalisées dans un solvant approprié, par exemple le diméthylformamide (DMF), le chloroforme ou l'acétonitrile. Le DMF convient lorsqu'on souhaite obtenir les deux substitutions simultanément (R=R'=CH₃ par exemple), la réaction étant effectuée à température ambiante, tandis qu'il convient d'utiliser le chloroforme pour la première étape de substitution et l'acétonitrile pour la seconde (R ≠ R'), auquel cas on opère avantageusement à la température ambiante pour la première étape de substitution et au reflux pour la seconde.

Ce procédé convient notamment pour l'obtention des dérivés DAP²⁺ dans lesquels R et R' sont un radical hydrocarboné aliphatique tel que défini ci-dessus et en particulier pour l'obtention du dichlorure de N,N'-diméthyl-2,7-diazapyrénium dénommé ci-après MDAP²⁺(Cl⁻)₂ qui est illustrée par le schéma ci-après :

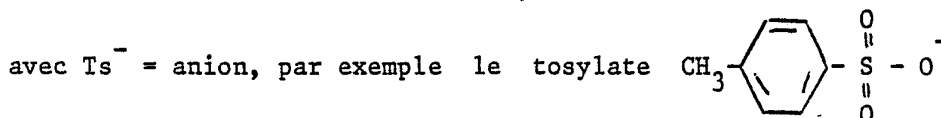
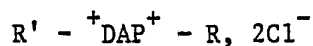


7



5

échange d'ions



10

On notera que Ts^- peut être remplacé par un autre anion.

15

Ce procédé convient pour l'obtention des dérivés DAP^{2+} dans lesquels le radical R est un radical hydrocarboné aliphatique substitué par un groupe hydroxy, en particulier un groupe hydroxyalkyle et R' est un groupe alkyle, par exemple le méthyle. Ce procédé consiste à fabriquer d'abord un sel de 2-dinitrophényl-2,7-diazapyrénium par exemple le tosylate, à titre d'intermédiaire de synthèse par réaction du DAP avec un sel de 2,4-dinitrophényle, tel que le tosylate, dans un solvant approprié, par exemple un mélange chloroforme/méthanol à reflux, puis à faire réagir cet intermédiaire avec une amine substituée par un radical R ; la seconde étape est une étape de N-substitution avec un halogénure de formule $\text{R}'\text{X}$ comme dans le procédé A.

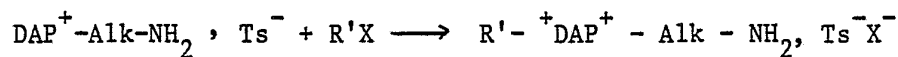
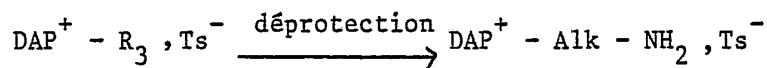
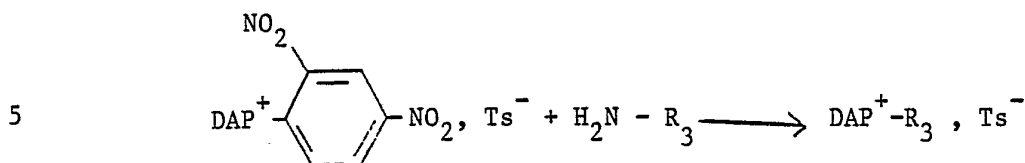
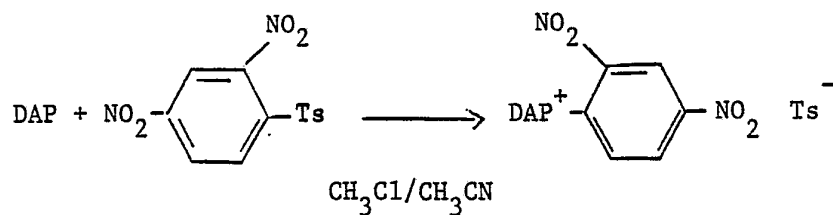
20

Procédé C

25

Ce procédé convient pour l'obtention des dérivés DAP^{2+} dans lesquels R' est un groupe alkyle par exemple le méthyle et R est un reste hydrocarboné aliphatique substitué par un groupe amino. Ce procédé est semblable au procédé B ci-dessus à la seule différence que l'on utilise comme amine une diamine dont l'une des fonctions amine est protégée, laquelle est ensuite déprotégée avant la seconde étape de substitution. Ce procédé peut être schématisé comme suit :

30

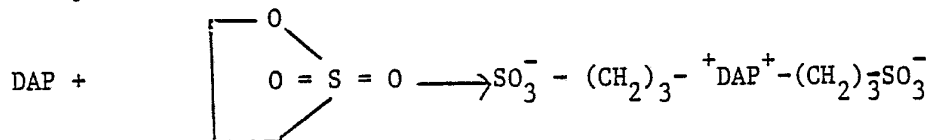


10 avec $\text{R}_3 = \text{Alk}-\text{NH}_2$ (protégé).

Le tosylate de 2-dinitrophényl-2,7-diazapyrénium est un nouveau composé utile comme intermédiaire de synthèse ; il constitue un autre objet de l'invention.

Procédé D

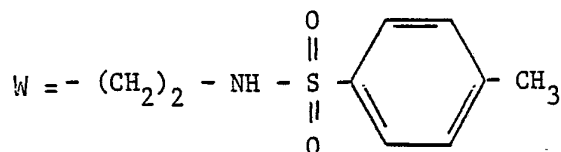
15 Ce procédé convient pour l'obtention du dérivé DAP^{2+} dans lequel R et R' sont identiques et représentent un radical R_1Y^- tel que défini précédemment ;

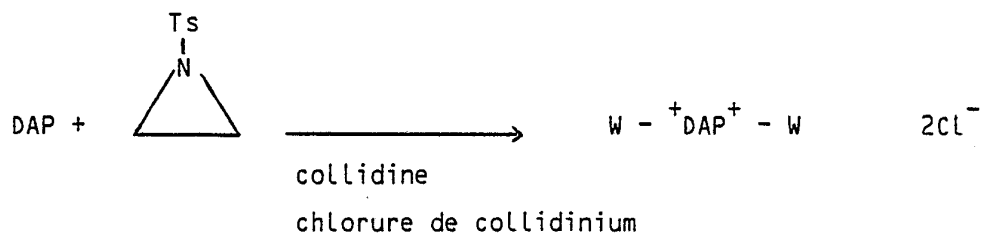


20 Ce procédé consiste à faire réagir ensemble du DAP partiellement dissous dans de l'acétone anhydre et du propansultone à la température de reflux.

Procédé E

Ce procédé convient pour l'obtention du dérivé DAP^{2+} dans lequel R et R' sont identiques et représentent le groupe de formule :





05

Ce procédé consiste donc à faire réagir le DAP avec l'aziridine en présence de collidine et de chlorure de collidinium.

10

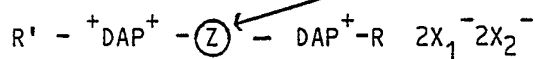
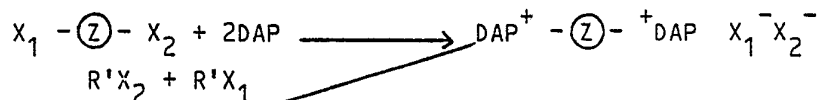
Synthèse des dérivés bis-DAP⁴⁺

Le procédé d'obtention de ces dérivés bis-DAP⁴⁺ consiste essentiellement à faire réagir deux molécules de DAP avec une molécule d'un dihalogénure de formule X₁ - (Z) - X₁ dans laquelle X₁, X₂ et (Z) sont tels que définis ci-dessus et à procéder ensuite à la N-substitution des azotes restants dans les molécules de DAP. Chaque étape est avantageusement réalisée dans l'acétonitrile à la température de reflux.

15

Ce procédé peut être schématisé comme suit :

20



Synthèse des macrocycles bis-DAP⁴⁺

25

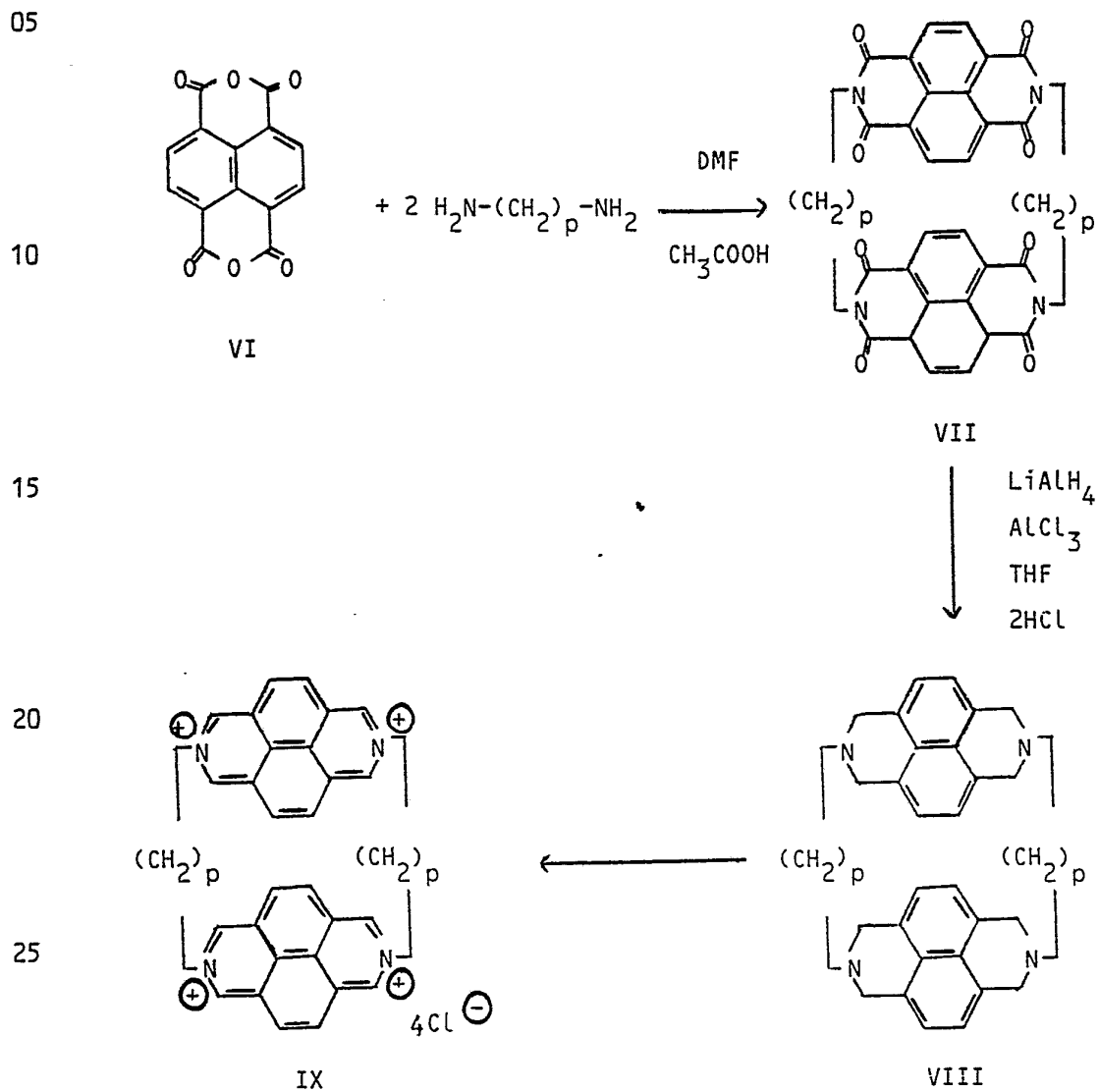
Le procédé pour l'obtention des macrocycles de formule III également dénommés "macrocycles bis-DAP⁴⁺" consiste à faire réagir l'anhydride 1,4,5,8-naphtalène-tétracarboxylique de formule VI avec une diamine de formule NH₂ - (CH₂)_p - NH₂ dans du diméthylformamide et en présence d'acide acétique. Le macrocycle ainsi formé est ensuite réduit en présence d'hydruure de lithium aluminium et de chlorure d'aluminium pour former le composé de formule VII, lequel est ensuite transformé en le composé de formule III. La première étape de ce procédé est une version modifiée du procédé décrit par J.W. Verhoeven dans Recueil Journal of the Royal Netherlands Chemical Society, 95/4, avril 1976, p 89.

30

35

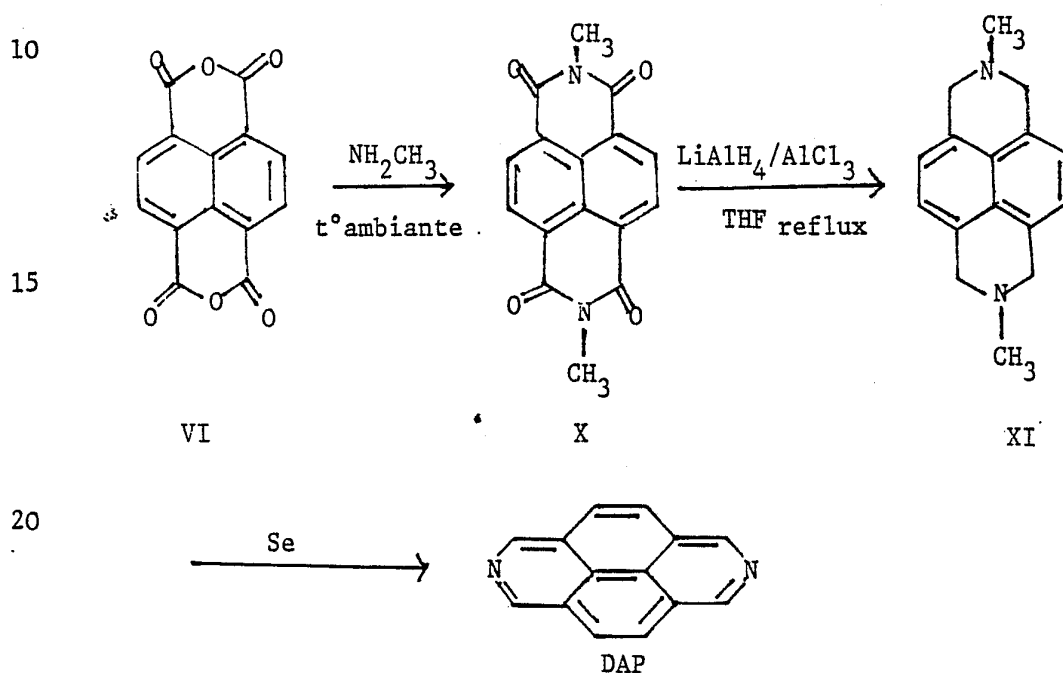
Les seconde et troisième étapes de ce procédé sont une adaptation du procédé décrit par HUNIG et al. Ann. Chem. 1973, 339.

Le schéma réactionnel de ce procédé est le suivant :



Les dérivés diazapyréniques selon l'invention sont des composés fluorescents.

Le diazapyrène (DAP) utilisé comme produit de départ dans les synthèses ci-dessus peut être obtenu à partir de l'anhydride 1,4,5,8-naphtalène-tétracarboxylique de formule VI disponible dans le commerce selon le schéma réactionnel ci-après :



25 Selon une adaptation du procédé de Hünig et al. *Angew. Chem.* 180 (1968) n°19, l'anhydride 1,4,6,8-naphtalène-tétracarboxylique de formule VI est tout d'abord transformé en le bis (N-méthylimide) correspondant de formule X par réaction avec de la méthylamine à la température ambiante. L'imide X est ensuite traité avec un mélange

30 $\text{LiAlH}_4/\text{AlCl}_3$ dans le tétrahydrofurane à reflux pour former le composé de formule XI, lequel est ensuite mis à réagir pendant 4 heures environ en présence de sélénium à une température comprise entre 265 et 300°C pour obtenir le DAP.

35 Les composés particulièrement appropriés aux fins de l'invention sont :

1) les composés de formule (I) dans laquelle R et R' sont un groupe méthyle ou dérivé MDAP^{2+} ;

2) Les composés de formule (I) dans laquelle l'un des substituants R ou R' est un alkyle inférieur, par exemple le méthyle et l'autre est un groupe alkyle substitué par un groupe hydroxy, thio ou un groupe amino, à savoir les groupes de formules
05 $-(CH_2)_n-OH$, $-(CH_2)_n-SH$, $-(CH_2)_n-NH_2$ dans lesquels n est de préférence compris entre 1 et 10 ;

3) les composés de formule (II) dans laquelle (Z) répond à l'une des formules III à V et R et R' sont un groupe alkyle inférieur, par exemple le méthyle.

10 Les dérivés diazapyréniques de formules (I) ou (II) comportant un ou deux dications 2,7-diazapyrénium ont une structure plane. Ces composés, grâce à cette structure plane interagissent avec les nucléotides de l'ADN ou de l'ARN de la même manière que les médicaments d'intercalation, tels que l'actinomycine, la
15 bléomycine. De plus, sous l'action d'une irradiation à la lumière visible, les dérivés selon l'invention peuvent couper l'ADN ou l'ARN en plusieurs brins.

Il y a lieu de préciser que les dérivés de formule (II) ou dérivés bis-DAP⁴⁺ sont plus réactifs que les dérivés de formule
20 (I) ou dérivés DAP²⁺ du fait de la présence dans leur molécule de deux cations 2,7-diazapyrénium. Ils présentent d'autre part une sélectivité et une stabilité plus grandes lors du photoclivage.

D'autre part, les dérivés de formule (I) dans lesquels l'un des substituants R ou R' est un radical aliphatique
25 hydrocarboné substitué par un groupe hydroxy ou amino peuvent être couplés par liaison covalente à un oligonucléotide ou un oligodésoxynucléotide comportant un enchaînement de nucléotides naturels, éventuellement modifiés ou synthétisés.

Ce couplage peut être réalisé par des procédés connus de
30 l'homme de l'art. Par exemple, on peut utiliser les procédés de synthèse décrits dans le brevet FR 83 01 223 cité dans la présente demande à titre de référence. Ces procédés consistent entre autre à coupler l'hydroxyle du dérivé DAP²⁺ avec un oligonucléotide
35 3'-phosphodiester ou 5'-phosphodiester, avec un oligonucléotide-3', 5'-bis(phosphodiester), ou avec un oligodésoxynucléotide 2'-phosphodiester, les oligonucléotides ou oligodésoxynucléotides étant correctement protégés.

Ainsi, on peut obtenir des produits de couplage oligonucléotide

(ou oligodésoxynucléotide) $-DAP^{2+}$ ou DAP^{2+} -oligonucléotide (ou oligodésoxynucléotide) $-DAP^{2+}$ qui peuvent constituer des réactifs de photoexcision très sélectifs.

La chaîne d'oligonucléotide ou d'oligodésoxynucléotide du
5 produit de couplage peut se lier de façon sélective à toute séquence complémentaire. Grâce à la présence d'au moins un dication 2,7-diazapyrénium dans ce produit de couplage, on peut aisément couper de façon sélective de l'ADN ou de l'ARN en des sites particuliers, dont la position est déterminée par l'oligonucléotide qui se lie
10 à la séquence complémentaire.

On notera que le produit de couplage oligonucléotide $-DAP^{2+}$ peut ultérieurement être couplé avec un autre réactif, qui peut être un agent de révélation quelconque, par exemple un marqueur, tel que notamment un colorant de type acridine ou un agent interca-
15 lant, et fournir un produit de couplage bifonctionnel, l'une des fonctions étant le photoclivage, l'autre fonction étant apportée par le second réactif.

Photoclivage de l'ADN

Le procédé de l'invention va être maintenant décrit en
20 référence au $MDAP^{2+}$ ou à son espèce dimère $bis-MDAP^{4+}$ par simple commodité sans pour autant le limiter à ces seuls dérivés.

Des essais réalisés sur l'ADN dans les conditions indiquées ci-après ont montré que le dication $MDAP^{2+}$ ou son espèce dimère $bis-MDAP^{4+}$ coupent l'ADN sous irradiation à la lumière visible.

25 Les essais ont été effectués par illumination pendant une heure à $3 \pm 1^\circ C$ avec de la lumière visible (projecteur-fente de 250 W muni d'un filtre adéquat pour ne laisser passer que la lumière visible $\lambda > 395$ nm) d'une solution aqueuse contenant de l'ADN circulaire double-brin surenroulé ($2,6 \cdot 10^{-8}$ M), un chlorure de
30 $MDAP^{2+}$ ou $bis-MDAP^{4+}$ ($2,6 \cdot 10^{-4}$ M) dans du tampon tris à pH 7,8.

La réaction a été effectuée en présence ou en l'absence d'air (oxygène) ou d'EDTA.

L'ADN circulaire double-brin surenroulé, ci-après dénommé ADNsc a été préparé selon les modes opératoires connus en utilisant
5 des bactéries E.coli infectées avec le plasmide pBR 322 et ultérieurement purifié par électroélution de manière à être pratiquement dépourvu d'ADNsc coupé.

Le plasmide pBR322 donne par incubation avec l'enzyme
10 de restriction ECOR1 un plasmide linéaire ou DNA linéaire double-brin qui a été utilisé comme marqueur dans l'analyse par électrophorèse réalisée après l'essai de photoclivage ci-dessus.

A titre de comparaison on a réalisé le même essai en remplaçant le dérivé de l'invention par du méthyl-viologène MV²⁺.
15 On a également soumis au même traitement (illumination à la lumière visible, dans les conditions ci-dessus) une solution d'ADNsc seule, ou une solution d'ADNsc contenant de l'oxygène ou une solution d'ADNsc contenant de l'oxygène et de l'EDTA, à titre de contrôles.

Les résultats obtenus apparaissent sur la figure I annexée
20 qui est une photographie du gel d'électrophorèse des solutions des différents essais et sont commentés ci-après. Sur cette figure, on désigne par :

I l'ADNsc, II l'ADNsc coupé et III l'ADN linéaire ;

les abréviations utilisées désignent respectivement :

25 M = marqueur

C = contrôle

V = lumière visible

O = oxygène

30 A = EDTA.

La mesure des densités optiques de chaque bande a donné les proportions suivantes des formes I, II et III en %

	N° de bande	Forme I	Forme II	Forme III
	2	93	7	-
	6	82	18	-
	7	88	12	-
5	8	86	14	-
	9	-	73	27
	10	53	47	-
	11	-	68	32
	12	-	77	23
10	13	16	72	12

A) Essais avec le MDAP²⁺

1) Comme le montrent les bandes 9 à 13 sur la figure 1, le MDAP²⁺ clive efficacement l'ADN^{sc} sous irradiation à la lumière visible dans les conditions utilisées, principalement en donnant de l'ADN^{sc} coupé par clivage d'un seul brin, mais également de l'ADN linéaire par clivage des deux brins lorsque la réaction se prolonge.

Avec de plus faibles concentrations de MDAP²⁺ il se produit moins de clivage, la transformation en la forme ADN^{sc} coupé étant presque complète à la concentration de $2 \cdot 10^{-5}$ M et seulement faible à $2 \cdot 10^{-6}$ M et au-dessous.

2) On notera qu'il n'y a pas eu de clivage significatif de l'ADN^{sc} en l'absence de lumière.

3) L'élimination de l'oxygène par dégazage par congélation-décongélation diminue un peu l'efficacité du photoclivage.

4) L'addition d'EDTA n'affecte pas la réaction en présence d'oxygène, mais semble la diminuer lorsque celle-ci est réalisée en l'absence d'oxygène.

5) On notera que la migration de l'ADNsc est quelque peu retardée par le réactif de photoclivage utilisé, ce qui laisse penser que celui-ci s'intercale dans l'ADNsc.

B) Essais avec le bis-MDAP⁴⁺

1) Dans les mêmes conditions le bis-MDAP⁴⁺ semble plus efficace que le MDAP²⁺ donnant des petits fragments d'ADN par coupures multiples des deux brins (bandes 14 à 18).

2) La réaction de clivage est tellement efficace que l'exclusion de la lumière devient difficile. Il est néanmoins possible d'observer que la migration de l'ADNsc est notablement retardée, ce qui indique une interaction forte et probablement multiple du Bis-MDAP⁴⁺ avec le plasmide pBR322.

3) Etant donné l'efficacité de la réaction, il n'est pas possible de noter un effet quelconque de l'oxygène ou de l'EDTA.

L'effet de bis-MDAP⁴⁺ décroît à des concentrations plus faibles, le clivage étant encore complet à 10^{-5} M mais seulement faible à une concentration inférieure.

C) Essais avec MV²⁺ (Bandes 6 à 8) et essais de contrôle (bandes 2 à 5)

Ces essais montrent que, dans les mêmes conditions, il ne se produit pas, ou pratiquement pas, de clivage avec MV²⁺. D'autre part, il n'y a aucune réaction en l'absence de réactif de photoclivage.

Etant donné que d'autres essais ont montré que le MDAP²⁺ photo-oxyde différents substrats sous irradiation à la lumière visible, on peut considérer, sans toutefois vouloir se limiter à une quelconque théorie, que la réaction de clivage a lieu par l'intermédiaire d'une photo-oxydation locale au site d'interaction par l'état excité de l'espèce MDAP²⁺. Le donneur d'électrons peut être le ribose, car on a trouvé que le ribose lui-même photo-réduit le MDAP²⁺.

L'effet retardant de l'EDTA en l'absence d'oxygène indiquerait que l'oxydation du donneur extérieur entre en compétition avec l'oxydation du donneur interne.

L'effet produit par l'élimination de l'oxygène, faible mais non négligeable, indique que la réaction de clivage peut aussi faire intervenir le système réactionnel comme avec les complexes métalliques réduits photosensibles. Le cation DAP^+ produit initialement par photoréduction pourrait alors réagir avec l'oxygène en générant du superoxyde comme cela se produit avec MV^+ lui-même (Biochim. Biophys. Acta 1973, 314, 372 7).

D'autres essais ont été réalisés dans les mêmes conditions que ci-dessus avec la proflavine, qui est un colorant de type acridine et on a trouvé que la proflavine est un réactif de photoclivage de l'ADN comparable au Bis-MDAP⁴⁺ et qu'il donne à la concentration de $2 \cdot 10^{-4}$ M un clivage extensif de l'ADN en ADN linéaire. A des concentrations plus faibles allant de $2 \cdot 10^{-6}$ M à $2 \cdot 10^{-7}$ M, l'efficacité diminue.

On pense que le procédé de photoclivage avec la proflavine implique une photo-oxydation de l'ADN au site d'intercalation avec génération d'un colorant réduit. Les colorants de type acridine sont en effet bien connus pour subir une photoréduction avec une oxydation du substrat.

Les dérivés de l'invention, étant des molécules plates, elles interagissent avec les nucléotides dans l'ADN ou l'ARN de la même manière que les médicaments d'intercalation, tels que l'actinomycine, la bléomycine, etc. On a d'autre part noté que la fluorescence des dérivés disparaît lorsqu'il y a fixation sur l'ADN. Il est donc possible de suivre l'évolution de la réaction de photoclivage par fluorescence.

D'autres essais ont été effectués avec de l'ADN simple brin ou ADNss et sont reportés ci-après.

Les solutions de MDAP²⁺ et bis-MDAP⁴⁺ à des concentrations allant jusqu'à $4 \cdot 10^{-4}$ M ont été préparées avec de l'eau distillée deux fois et ajustées à pH 7,6 avec de l'acide chlorhydrique.

De l'ADNsc circulaire et de l'ADNss circulaire ont été obtenus respectivement à partir des plasmides pBR 322 et M13mp19 et purifiés par des procédés d'électroélution classiques.

Dans des tubes à essai en verre on a mélangé soigneusement :

- le dérivé diazapyréinique
MDAP²⁺ ou bis-MDAP⁴⁺
- l'ADNss ou l'ADNsc
- 5 - du tampon Tris pH 7,6

en des quantités appropriées pour obtenir des concentrations en dérivés diazapyréiniques de $5 \cdot 10^{-6}$ M et 10^{-5} M. Chaque tube a été maintenu sous une pression constante d'oxygène en utilisant des moyens connus et soumis à une irradiation à la lumière visible (projecteur 10 250 W ; $\lambda > 395$ nm) pendant 1/2 heure, les tubes étant maintenus à 3°C dans un bain d'eau glacée.

Après l'irradiation les tubes ont été maintenus à l'obscurité et stockés à 3°C. Des échantillons de chaque tube ont été mélangés à du glycérol et soumis à une électrophorèse sur gel d'agarose 15 (Sigma Type II EEO) (6 heures à 120 V et 80 mA). Le gel d'agarose a coloré avec du bromure d'éthidium et photographié. La figure II annexée est une photographie de ce gel sur laquelle les bandes correspondent aux différents essais réalisés, les concentrations étant indiquées ci-après

20

N° de bande	ADN	dérivé diazapyréinique	concentration dudit dérivé
4	ADNsc	MDAP ²⁺	10^{-5}
5	"	"	$5 \cdot 10^{-6}$
25 6	ADNss	"	10^{-5}
7	"	"	$5 \cdot 10^{-6}$
12	ADNsc	bis-MDAP ⁴⁺	10^{-5}
13	"	"	$5 \cdot 10^{-6}$
14	ADNss	"	10^{-5}
30 15	"	"	$5 \cdot 10^{-6}$

les bandes 1 et 20 correspondant aux marqueurs _____ et les bandes 2 et 3 sont représentatives des ADNsc et ADNss soumis à l'irradiation en l'absence de dérivé diazapyréinique ; ces ADN ont été obtenus respectivement par action de 35 l'enzyme ECoR₁ et de la nucléase S₁ de manière connue.

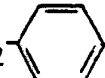
Cette photographie montre que l'ADNsc et l'ADNss circulaires sont clivés en présence des dérivés diazapyréniques de l'invention.

On notera que les dérivés diazapyréniques mis en oeuvre dans le procédé selon l'invention gardent leur propriété de photo-clivage du DNA même lorsqu'ils sont incorporés dans des micelles ou dans des liposomes. On pourra donc utiliser les micelles et les liposomes comme véhicules des dérivés diazapyréniques pour les transporter jusque sur les DNA à couper.

Les dérivés diazapyréniques contenant un radical hydrocarboné à chaîne longue sont particulièrement appropriés pour ce type d'utilisation, puisque le radical hydrocarboné permet une meilleure fixation sur le liposome ou la micelle.

L'invention va être maintenant décrite plus en détail par les exemples ci-après.

15 EXEMPLE 1 : Préparation du dichlorure de N-méthyl-N'-benzyl-2,7-

(formule I : $R = \text{CH}_3$ et $R' = \text{CH}_2$ -)

On a dissous 1 g (0,0049 mole) de DAP dans 20 ml de chloroforme. On a ensuite ajouté de l'iodure de méthyle en excès (3 ml ; 0,048 mole). Le mélange réactionnel obtenu a été agité à la température ambiante pendant 24 heures. Un solide jaune a alors précipité. Ce solide jaune a été séparé du milieu réactionnel par filtration, lavé avec du chloroforme et séché sous vide. On a obtenu 1,61 g (0,0047 mole) d'iodure de N-méthyl-2,7-diazapyrène (MDAP^+I^-) (rendement : 96 %).

Ce produit brut étant partiellement protoné a été soumis à une déprotonation par traitement avec de l'eau légèrement alcaline (pH \approx 7,8 ; eau + traces de NH_4OH).

Le produit brut a ensuite été recristallisé dans du méthanol bouillant et on a obtenu des cristaux jaunes.

Ce produit présentait les caractéristiques physico-chimiques ci-après :

Analyse élémentaire : $\text{C}_{15}\text{H}_{11}\text{N}_2\text{I}$; $0,25\text{H}_2\text{O}$ $M = 350,7$
 Calculé : C 51,37 ; H 3,31 ; N 7,99
 Trouvé : C 51,31 ; H 3,19 ; N 8,05
 Spectre RMN ^1H (solvant D_2O / CF_3COOD ; référence TMS)
 10,05 ppm (s)
 10,03 ppm (s)

δ : 8,89 ppm (J = 9,19 Hz AB, q)

5,00 ppm (s) méthyle

Le produit obtenu ci-dessus (1 g ; 0,0029 mole) a ensuite été mis en suspension dans 150 ml d'acétonitrile anhydre et on y a ajouté du bromure de benzyle (3 ml ; 0,025 mole) préalablement filtré sur une colonne d'Al₂O₃ neutre. Le mélange réactionnel résultant a été chauffé au reflux sous agitation pendant 12 heures.

Le produit jaune obtenu a été filtré, lavé avec du chloroforme et séché sous vide.

Rendement : 1,15 g (0,0022 mole) soit 77 %.

Le produit brut ainsi obtenu a été agité à l'obscurité pendant 24 heures avec de l'eau (100 ml) et du chlorure d'argent (obtenu à partir de 3 g de AgNO₃ et de NaCl, correctement lavé avec de l'eau). Le solide formé a été filtré, lavé avec de l'eau chaude, puis le filtrat a été concentré sous vide et dilué avec de l'acétone (90 ml) et un précipité jaune s'est formé. On a laissé ce mélange pendant une nuit et on l'a filtré et séché sous vide.

Rendement : 0,81 g (0,00213 mole) 73 %.

Le produit obtenu est le dichlorure de N-méthyl-N'-benzyl-2,7-diazapyrène qui présente les caractéristiques physico-chimiques ci-après :

Analyse C₂₂H₁₈N₂Cl₂ M = 381,3

Calculé : C 69,29 ; H 4,72 ; N 7,35

Trouvé : C 69,07 ; H 4,89 ; N 7,38

Spectre RMN ¹H (solvant : D₂O ; référence : TMPS)

9,98 ppm (s)

9,88 ppm (s)

8,675 ppm (AB - q)

7,41 ppm (m - benzyle)

6,24 ppm (s)

- 4,81 ppm (s, méthyle)

EXEMPLE 2 : Préparation du dérivé diazapyrénique bis-DAP⁴⁺

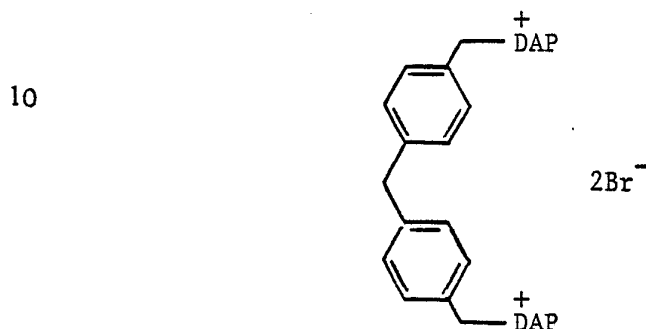
(formule II : R = R' = CH₃)

(Z) = -CH₂-C₆H₄-CH₂-C₆H₄-CH₂-

On a fait réagir le 4,4-bis(bromométhyl)diphénylméthane (0,174 g) avec le 2,7-diazapyrène (0,2 g) dans de l'acétonitrile anhydre (15 ml) au reflux et sous agitation pendant 4 heures. Le précipité jaune qui s'est formé a été séparé par filtration, lavé avec du chloroforme et séché sous vide.

Rendement : 0,34 g ; 85 %

Le produit brut a été recristallisé dans de l'eau chaude et analysé. Il s'agit du produit de formule :



qui présente les caractéristiques physico-chimiques ci-après :

Analyse élémentaire $C_{43}H_{30}N_4Br_2 \cdot 3H_2O$ $M = 816,6$

15 Calculé : C 63,24 H 4,44 N 6,86

Trouvé : C 63,17 H 4,25 N 6,65

Spectre RMN 1H (solvant : D_2O / CF_3COOD ; référence TMPS)

10,09 ppm (s)

10,00 ppm (s)

20 $\delta_o = 8,81$ ppm (J = 9,37 Hz AB-q)

$\delta_o = 7,91$ ppm (J = 7,61 Hz AB-q)

6,29 ppm (s)

3,98 ppm (s)

25 Ce produit a été mis en suspension (0,3 g) dans 50 ml d'acétonitrile et 0,5 ml d'iodure de méthyle, et chauffé au reflux pendant 4 heures sous agitation. On a obtenu un solide rouge-brun insoluble dans l'acétonitrile. Ce solide a été filtré, lavé avec du chloroforme et séché sous vide.

Rendement : 0,37g ; 90 %.

30 On a procédé ensuite à un échange d'ion en mettant en suspension le disel ainsi obtenu (iodure/bromure) avec du chlorure d'argent dans de l'eau et en agitant à la température ambiante pendant 24 heures. Le solide formé a été séparé par filtration et lavé avec de l'eau chaude. Le produit brut (solide jaune, très soluble

35

dans l'eau) a été recristallisé plusieurs fois dans du méthanol ou un mélange méthanol/éther.

Selon un autre mode opératoire, on peut effectuer l'étape de méthylation en mélangeant le produit de formule ci-dessus avec du bromure de méthyle à 40-50 °C dans des flacons fermés pendant deux à trois jours. On obtient alors un — produit jaune soluble dans l'eau.

Le produit obtenu dans l'un ou l'autre des cas présentait les caractéristiques physicochimiques ci-après :

	Analyse élémentaire : $C_{45}H_{36}N_4Cl_4 \cdot 9H_2O$ M = 937		
10	Calculé :	C 57,70	H 5,81 N 5,98
	Trouvé :	C 57,80	H 5,04 N 5,86
	Spectre RMN 1H (solvant : D_2O ; référence TMS).		
	10,15	ppm	(s)
	10,09	ppm	(s)
15	8,87	ppm	(AB-q ; J = 9,47 Hz)
	7,55	ppm	(AB-q ; J = 8,18 Hz)
	6,39	ppm	(s)
	5,20	ppm	(s) méthyle
	4,13	ppm	(s)

20

EXEMPLE 3 : Préparation des dérivés bis-DAP⁴⁺

(formule II R = R' = CH₃ ; $\textcircled{Z} = -CH_2-C_6H_4-\overset{\text{CH}_3}{\underset{\text{CH}_3}{|C-C_6H_4}}-CH_2-$

ou $-CH_2-C_6H_4-O-C_6H_4-CH_2-$

25

On a procédé selon le mode opératoire décrit à l'exemple 2 en remplaçant le 4,4'-bis(bromométhyl)diphénylméthane respectivement par :

- le 4,4'-bis(bromométhyl)diphényl-2,2'-propane.

- le 4,4'-bis(bromométhyl) diphényléther

et on a obtenu respectivement :

30

- le composé de formule : $DAP^+ -CH_2-C_6H_4-\overset{\text{CH}_3}{\underset{\text{CH}_3}{|C-C_6H_4}}-CH_2-^+DAP^+$

dont le spectre RMN est le suivant :

10,28 ppm (s) ; 10,21 ppm (s) ; 9,00 ppm (q-AB)

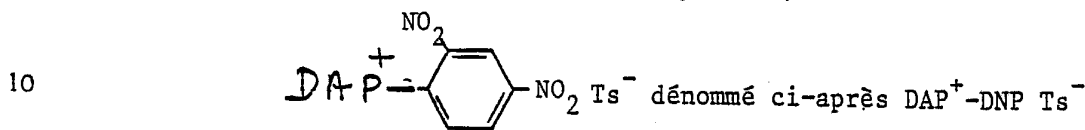
7,7 ppm (q-AB) ; 6,52 ppm(s) ; 5,14 ppm (s) ; 2,39 ppm(s)

- et le composé de formule : ${}^+\text{DAP}^+-\text{CH}_2-\text{C}_6\text{H}_4-\text{O}-\text{C}_6\text{H}_4-\text{CH}_2-{}^+\text{DAP}^+$
dont le spectre RMN est le suivant

5 10,27 ppm(s) ; 10,18 ppm(s) ; 8,97 ppm (q-AB) ; 7;82 ppm(d)

7,34 ppm(d) ; 6,51 ppm(s) ; 5,10 ppm (s).

EXEMPLE 4 : Préparation du tosylate de 2,4-dinitrophényl-2,7-diaza-
pyrénium (intermédiaire de synthèse)



0,81 g ($2,4 \cdot 10^{-3}$ mole) de tosylate de 2,4 dinitrophényle (préparé
par réaction du chlorure de tosyte et du 2,4-dinitrophényl) et 0,49 g
15 ($4 \cdot 10^{-3}$ mole) de 2,7-diazapyrène ont été chauffés à reflux dans un
mélange (50/50 V/V) de chloroforme et d'acétonitrile.

Le précipité jaune formé a été filtré et redissous dans
du méthanol ; Le nouveau précipité formé a été lavé dans un
excès d'éther. Le précipité jaune obtenu a ensuite été séché sous
20 vide.

Rendement : 0,96 g 73 %

Point de fusion : 252-254°C (décomposition)

L'analyse élémentaire de ce produit était la suivante :

25 Calculé : C 59,78 H 3,34 N 10,33
Trouvé : C 59,82 H 3,10 N 10,41

Spectre RMN ${}^1\text{H}$ (solvant D_2O ; référence TMPS)

30 10,285 ppm (s)
9,975 ppm (s)
9,4 ppm (s)
9,0 ppm (d,d J = 0,05 p)
8,90 ppm (d J = 0,05 p)
8,675 ppm (d J = 0,05 p)
8,5 ppm (d J = 0,05 p)
7,575 ppm (d J = 0,041 p)

EXEMPLE 5 : Préparation du dérivé diazapyréniq

avec $R = H$ et $R' = -(CH_2)_2-NH_2$

On a opéré selon le mode opératoire du procédé C en utilisant l'amine de formule $H_2N-(CH_2)_2NH_2$ dont une fonction amine a été protégée par le groupe carbobenzoxy $C_6H_4-CH_2-O-CO-$

On a dissous 0,44 g de $DAP^+-DNP Ts^-$ dans 40 ml de méthanol anhydre et on a mis la solution obtenue dans une ampoule à brome.

D'autre part, on a préparé l'amine à partir du sel d'ammonium correspondant et on l'a dissoute ($1,6 \cdot 10^{-3}$ mole) dans 20 ml de méthanol anhydre sous agitation. On a ensuite ajouté quelques gouttes de collidine au mélange réactionnel toujours sous agitation. Puis, on a ajouté goutte à goutte pendant une heure la solution de $DAP^+-DNP Ts^-$. La solution est passée du rouge profond au brun. L'agitation a été poursuivie pendant encore une heure après quoi le solvant a été éliminé sur büchner. Ensuite, on a ajouté 300ml d'éther anhydre et il s'est formé un précipité légèrement brun. La solution a été agitée pendant encore 1 h 30 minutes et filtrée. Le solide obtenu a été séché pendant une nuit dans un dessiccateur. Rendement : 0,41 g ; 94 %.

Le composé obtenu a les caractéristiques physico-chimiques ci-après :

Analyse élémentaire $M = 537$

Calculé : C 64,53 H : 5,94 N:7,51

Trouvé : C 64,58 H 5,00 N:7,32.

RMN(ppm) 9,87(s) ; 8,53(d) ; 8,77(d) ; 9,92(s)
5,19(t) ; 3,98(t) ; 6,6 (s) ; 4,8(s)
7,1 (s) ; 7,2(d) ; 7,7 (d) ; 2,07(s)

On a ensuite déprotégé la fonction amine en faisant réagir le produit obtenu avec un mélange d'acide acétique et d'acide bromhydrique à la température ambiante.

Le produit obtenu répondait à la formule ${}^+DAP^+-(CH_2)_2-NH_3^+$, $3Br^-$

dont l'analyse élémentaire est la suivante :

Calculé : C 39,19 H: 3,28 N 8,57

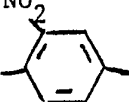
Trouvé : 34,11 3,22 7,43

Le spectre RMN (D_2O , TMPS) de ce produit a révélé des pics à 9,93ppm,
 5 8,80 ppm, 8,86 ppm, 10,09 ppm, 5,56 ppm et 4,00 ppm. Par action
 d'une base sur le produit obtenu on obtient le produit attendu.

EXEMPLE 6 : Préparation du dibromure de N-méthyl-N'-hydroxypentyl-
 2,7-diazapyrénium

(formule I : R = CH_3 ; R = $-(CH_2)_5-OH$)

10 Du 5-amino-1-pentanol a été dissous dans du méthanol anhydre
 et mis dans un récipient sec de 100 ml sous argon et dans des condi-
 tions anhydres. NO_2

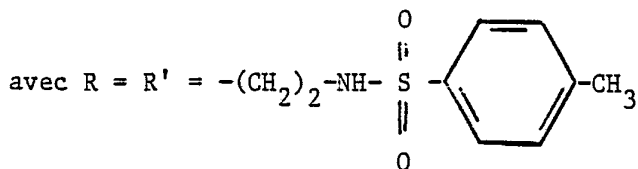
15 Le DAP⁺  NO_2 Ts⁻ a été dissous dans du méthanol
 anhydre et versé goutte à goutte par l'intermédiaire d'une ampoule à
 brome dans la solution de 5-amino-1-pentanol sous agitation à 20°C.
 La solution est obtenue rouge, puis rouge foncé. L'agitation a été
 poursuivie encore pendant deux heures et le méthanol a été ensuite
 éliminé sous vide presque jusqu'à siccité. On a alors ajouté au
 résidu 250 ml d'éther et un précipité brun s'est formé ; il a été
 20 séparé par filtration, repris par du méthanol et séché.

Par chromatographie couche mince sur gel de silice éluée
 par un mélange $CHCl_3/CH_3OH$ (5% - 95%) on a noté une seule tache.
 Rendement 72 % - Point de fusion supérieur à 250°C

RMN D_2O /TMPS.

25 δ = 9,65 s
 δ = 9,3 s
 δ = 8,23 q
 δ = 7,49 d)
 δ = 7,18 d) Systeme AB
 30 δ = 5,11 t
 δ = 3,67 t
 δ = 2,32 p
 δ = 1,60 pp

EXEMPLE 7 : Préparation du dérivé diazapyréniqne de formule I



On a dissous 25 mg ($1,22 \cdot 10^{-4}$ mole) de DAP dans 5 ml de collidine froide. On a ajouté à cette solution immédiatement l'un après l'autre :

48,2 mg ($2,44 \cdot 10^{-4}$ mole) de tosyl-aziridine et
38,4 mg ($2,44 \cdot 10^{-4}$ mole) de chlorure de collidinium.

L'ensemble a été chauffé de 20°C à 100°C sous agitation pendant 2 heures. La solution est passée du brun foncé au jaune foncé et a été décantée, puis évaporée jusqu'à siccité par chauffage à 50°C.

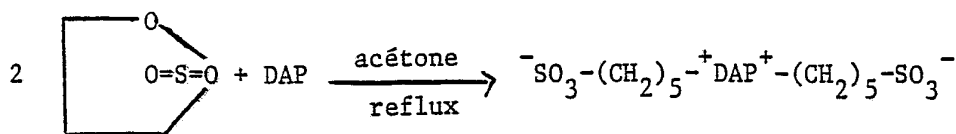
Le produit obtenu a donné une seule tache en chromatographie couche mince sur gel de silice (élution méthanol/ CH_2Cl_2 2%/98%). Rendement : 48 %.

Le spectre RMN du produit est le suivant :

$\delta = 9,5$ s
 $\delta = 8,4$ s
 $\delta = 7,8$)
 $\delta = 7,75$)
 $\delta = 7,43$) système AB
 $\delta = 7,39$)
 $\delta = 3,5$ t
 $\delta = 3,2$ t
 $\delta = 2,4$ s

EXEMPLE 8 : Préparation du dérivé diazapyréniqne de formule I

avec $R = R' = \text{R}_1\text{Y}^-$



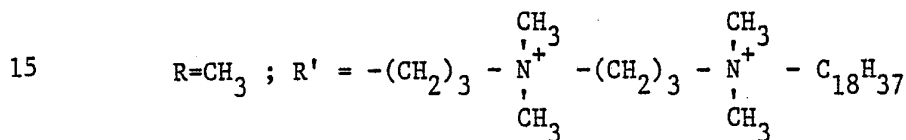
On a dissous partiellement 25 mg de DAP dans de l'acétone anhydre (1ml) et on a chauffé au reflux ; le propanesultone a été ajouté (45 mg) et le mélange a été agité au reflux pendant une nuit.

Le produit obtenu a donné une seule tache en chromatographie couche mince sur gel de silice (éluant: méthanol/CH₃Cl₃ 10%/90%). L'acétone a été éliminée sous pression réduite.

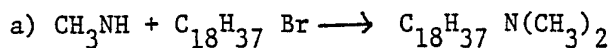
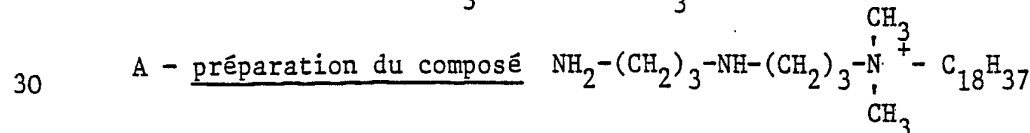
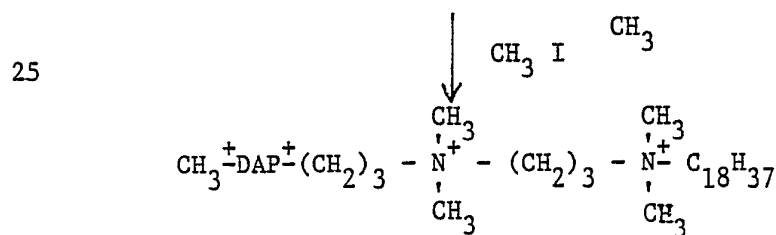
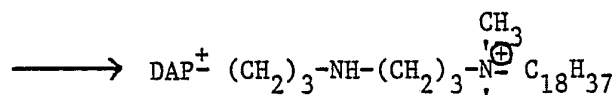
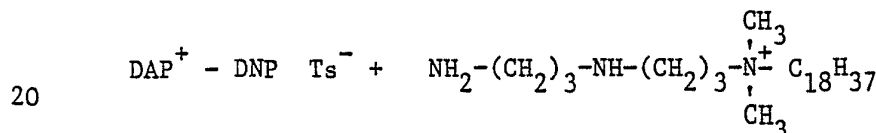
Le spectre RMN dans CF₃ CO₂⁻ D⁺ a donné les pics suivants :

- 10 $\delta = 8,26$ s
- $\delta = 6,9$ s
- $\delta = 3,44$ t
- $\delta = 1,32$ t
- $\delta = 0,77$ t

EXEMPLE 9 : Préparation du dérivé diazapyréniqne de formule I avec :

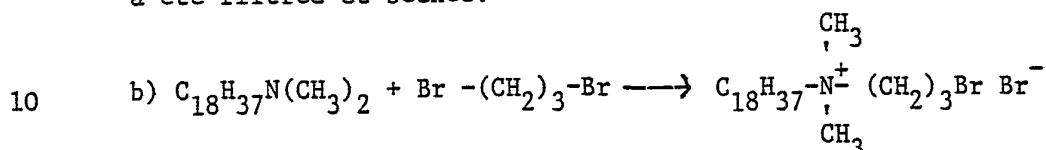


Ce dérivé est préparé selon le procédé C défini précédemment.



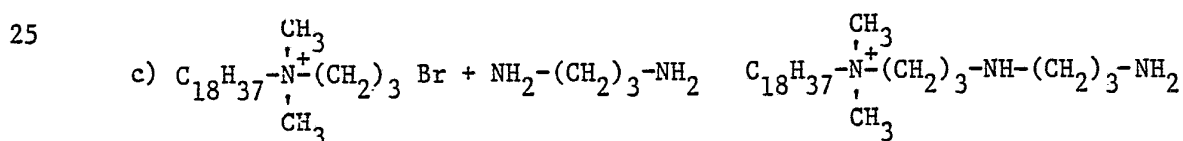
On a fait réagir au reflux 1,6 g du bromure $C_{18}H_{37}Br$ en solution dans 10 ml d'éthanol avec 10 ml d'une solution à 33% de l'amine $(CH_3)_2NH$ dans l'éthanol et on a obtenu 1,42 g de l'amine tertiaire $C_{18}H_{37}N(CH_3)_2$.

5 Cette amine a été ensuite purifiée, après avoir réduit à siccité le mélange réactionnel obtenu, par extraction avec du $CHCl_3$ et de l'eau basique (contenant du LiOH). La fraction $CHCl_3$ a été filtrée et séchée.



On a fait ensuite réagir 1,4 g de l'amine ainsi obtenue avec 4 ml du dibromure $Br-(CH_2)_3-Br$ et 10 ml d'éthanol en portant le mélange réactionnel au reflux pendant 20 heures. Les solvants ont ensuite été éliminés et le résidu a été dissous dans 5 ml de $CHCl_3$. La solution obtenue a été versée dans de l'éther jusqu'à précipitation. Le précipité rose formé a été filtré et séché. On a obtenu 1,8 g de produit qui a été recristallisé dans 40 ml d'acétate d'éthyle. On a obtenu 1,5 g de cristaux (rendement 98%) du bromure attendu dont le spectre RMN 1H est le suivant :

20 δ (ppm) : 0,875(t) ; 1,25(s) ;
1,45(t) ; 2,39(p) ; 3,00(p) ;
3,39(p) ; 3,45(t) ; 3,58(t) ;
3,80(t).

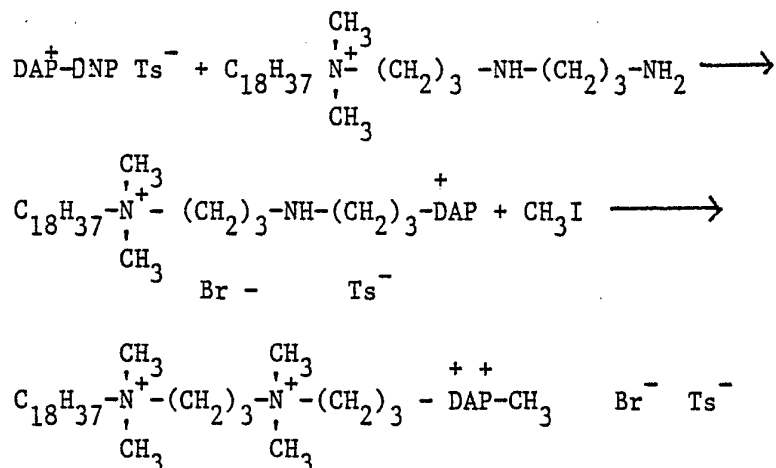


30 On a fait réagir 499 mg du bromure obtenu avec 83,4 μ l de propylène diamine en chauffant à 110°C pendant 4h 30 min. Le solvant a été éliminé et le résidu isolé selon les méthodes classiques.

Le spectre RMN ^1H de l'amine obtenue est le suivant :

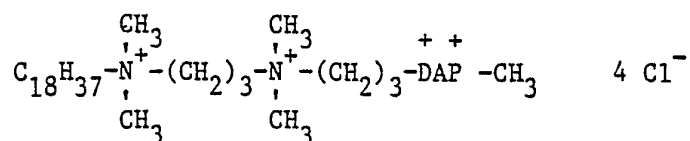
δ (ppm) : 0,78(t) ; 1,15(s) ; 1,25(m) ; 1,6(t) ;
 1,61(t) ; 1,8(m) ; 2,55(t) ; 2,72(t) ;
 3,00(s) ; 3,15(t) ; 3,40(m) ;

B. Préparation du composé de l'invention



On a opéré selon le mode opératoire du procédé C en dissolvant 43,5 mg ($8,05 \cdot 10^{-5}$ mole) de DAP - DNP Ts⁻ dans 15 ml de méthanol et en ajoutant goutte à goutte la solution obtenue à une solution de l'amine (39,5 mg ; $8,05 \cdot 10^{-5}$ mole) dans 6 ml de méthanol. L'addition lente a duré 1/2 heure et a été suivie d'une agitation pendant 4h 30 min sous azote après quoi le solvant a été éliminé. Ensuite on a ajouté de l'éther et il s'est formé un précipité, lequel a été isolé et purifié selon les méthodes classiques.

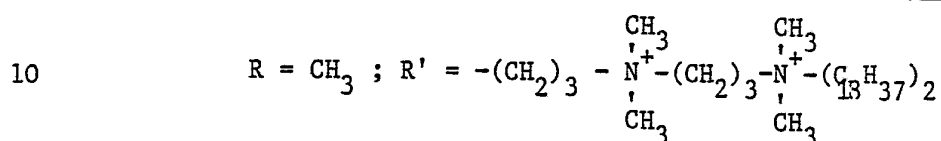
On a fait ensuite réagir 18,6 mg ($2,2 \cdot 10^{-5}$ mole) du produit ainsi obtenu avec de l'iodure de méthyle ($3 \mu\text{l}$; $2,2 \cdot 10^{-4}$ mole) dans le DMF à 70°C pendant 15 heures. Le produit obtenu a été passé sur une colonne échangeuse d'ions (Cl⁻) et on a obtenu le composé de formule ci-après :



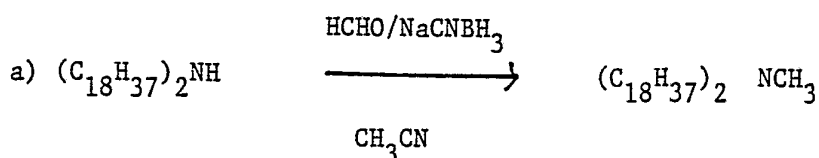
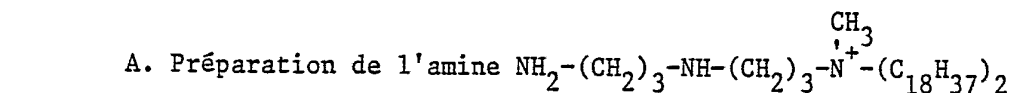
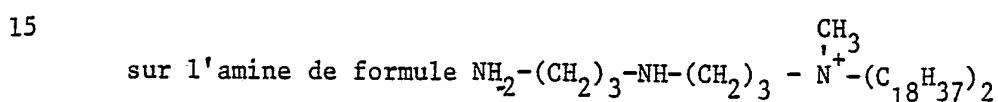
dont le poids moléculaire est de 787 et le spectre RMN présente les caractéristiques ci-après :

	$\delta = 0,78 \text{ t}$	$\delta = 3,00 \text{ s}$	$\delta = 10,44 \text{ s}$
	$\delta = 1,15 \text{ s}$	$\delta = 3,24 \text{ s}$	$\delta = 10,52 \text{ s}$
	$\delta = 1,25 \text{ m}$	$\delta = 3,40 \text{ m}$	
	$\delta = 1,6 \text{ t}$	$\delta = 5,05 \text{ s}$	
5	$\delta = 1,8 \text{ m}$	$\delta = 5,45 \text{ t}$	
	$\delta = 2,55 \text{ t}$	$\delta = 9,09 \text{ système AB}$	
	$\delta = 2,72 \text{ t}$	$\delta = 10,26 \text{ s}$	

EXEMPLE 10 : Préparation du dérivé diazapyréniq ue de formule I avec



Ce dérivé est également préparé selon le procédé B défini ci-dessus en faisant réagir le DAP - DNP Ts⁻

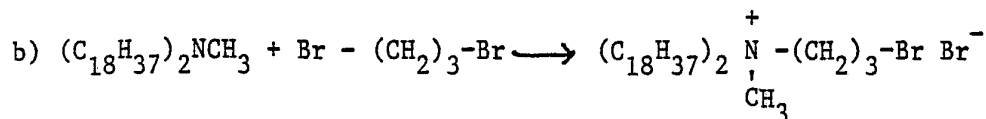


25

On chauffe à 80°C 1,5 g de l'amine dans 20 ml de CH₃CN ; on ajoute 1,1 ml de formaldéhyde et on refroidit la solution. Ensuite on ajoute 0,19 g de NaCNBH₃, puis 1 ml d'acide acétique glacial est ajouté lentement pendant 10 minutes. La solution est alors agitée pendant deux heures, puis on ajoute à nouveau 2 ml d'acide acétique glacial pendant 1/2 heure. La solution obtenue est versée dans de l'éther, extraite 3 fois avec 20 ml de NaOH 1M et 1 fois avec 20 ml de saumure. La phase étherée a été séchée sur K₂CO₃, filtrée et le solvant a été éliminé. On a obtenu 1,39 g du produit attendu.

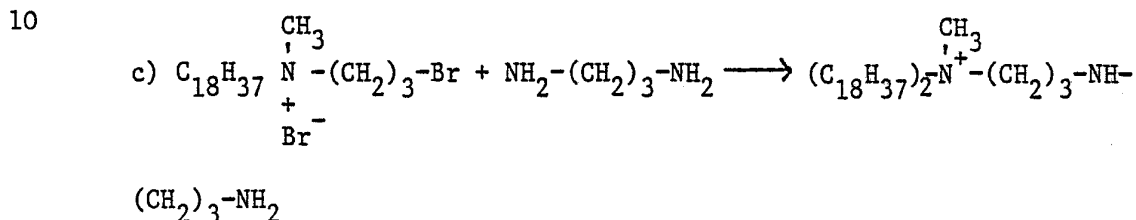
30

35



On a agité au reflux pendant 14 jours :

5 200 mg de l'amine tertiaire (obtenue au point a)
dans 3 ml de CH_2Cl_2 , 1 ml du dibromure $Br-(CH_2)_3-Br$ et un cristal
de Ki. Le solvant a été ensuite éliminé et on a obtenu 274 mg du
produit attendu (rendement 100%)



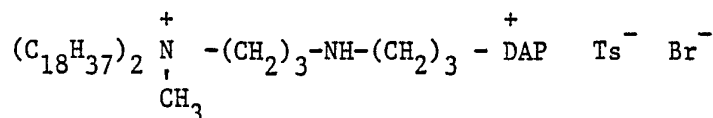
15 On a opéré selon le mode opératoire décrit à l'exemple 9.c et on a
obtenu le produit caractérisé par le spectre RMN 1H ci-après :

20 δ (ppm) : 0,83(t) ; 1,20(s) ; 1,67(t) ; 1,92(p) ;
2,69(t) ; 2,85(t) ; 3,21(t) ; 3,31(t) et
3,57(t).

B. Préparation du composé de l'invention

On a répété le mode opératoire de l'exemple 9 B et on a
obtenu successivement :

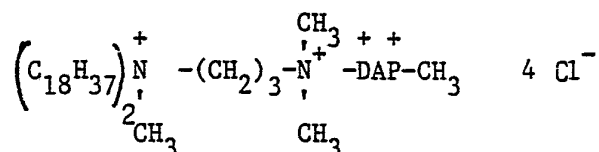
25 1) le composé de formule :



30 dont le spectre RMN 1H est le suivant :

35 δ (ppm) : 0,94(t) ; 1,33(s) ; 1,59(p) ; 2,29(§) ;
2,78(p) ; 3,11(s) ; 3,20(t) ; 5,35(t) ;
7,14(d) ; et 7,61(d) (système AB)
8,63 d et 8,76 d (système AB) ; 9,84(s) et 10,11(s)

2) le composé de formule :



5

caractérisé par le spectre RMN ^1H (DMSO d 6) ci-après :

δ (ppm) : 4,32(s) ; 4,67(t) ; 6,5(d) et 6,83(d) système AB) ;
8,34(q) et 9,73(s) système AB) ; 9,94(s)

EXEMPLE 11 : Préparation du macrocycle de formule III avec p = 8.

10

On a préparé deux solutions :

Solution I : 2,15 g (0,008 mole) de l'anhydride de l'acide 1,4,5,8-naphthalènetétracarboxylique ont été dissoutes dans 300 ml de DMF chaud (50-60°C) et la solution a été filtrée.

15

Solution II : 1,15 g (0,008 mole) de 1,8-diaminooctane ont été dissoutes dans 200 ml de DMF chaud (50-60°C), puis 30 ml de CH_3COOH ont été ajoutés et la solution a été filtrée.

20

250 ml de DMF ont été placés dans un flacon à trois tubulures et chauffés au bain d'huile (110-120°C). Les solutions I et II ont été ajoutées simultanément au DMF pendant 3 à 4 heures. Durant l'addition un précipité brun pâle s'est formé.

Après l'addition des deux solutions le mélange réactionnel a été chauffé pendant encore une heure et le solvant a été évaporé sous vide.

25

Le solide obtenu a été mis en suspension dans 200 ml de CHCl_3 et la suspension a été chauffée au reflux pendant 15 minutes et filtrée. Cette opération a été effectuée trois fois de suite. Le produit brut recherché est celui qui était insoluble dans CHCl_3 .

30

Les filtrats recueillis ont été lavés avec 100 ml d'une solution aqueuse à 10% de Na_2CO_3 , 100 ml d'une saumure et séchés sur Na_2SO_4 .

La phase organique entière a été passée sur une colonne de silice et éluee avec CH_2Cl_2 . Le produit attendu, contaminé avec des produits secondaires² a migré sous la forme d'une tâche rose-jaune.

Le produit obtenu a été mis en suspension dans 5 ml de CH_2Cl_2 , chauffé au reflux, refroidi et filtré. Le produit attendu est faiblement soluble dans CH_2Cl_2 . On a obtenu 0,3g de produit pratiquement pur par chromatographie couche mince sur gel de silice avec comme éluant un mélange $\text{CHCl}_3/\text{CH}_3\text{OH} = 99/1$ (rendement : 10%).

Le composé obtenu (imide) peut être cristallisé dans du nitrobenzène chaud. Ses caractéristiques physicochimiques sont les suivantes :

10 Analyse élémentaire : $\text{C}_{44}\text{H}_{40}\text{N}_4\text{O}_8$ M = 752,8
calculé : C 70,20 H 5,36 N 7,44
trouvé : C 70,29 H 5,19 N 7,40

Spectre RMN ^1H (solvant : CDCl_3)

15 δ (ppm) : 8,53(s,Ar) ; 4,16 (tr; NCH_2^- ; J = 6,31 H_2)
1,65(m) et 1,56(s).

0,26 g (0,002 mole) de AlCl_3 ont été dissous dans 15 ml de THF anhydre et on y a ajouté 0,218 g (0,0058 mole) de LiAlH_4 . Le mélange a été agité et chauffé au reflux, puis on a ajouté l'imide obtenu précédemment (0,3 g ; 0,0004 mole) en plusieurs fois. Le mélange résultant a été chauffé au reflux pendant 5 heures puis refroidi. L'excès de LiAlH_4 a été décomposé par addition de THF/ H_2O (1:1) ; le solide a été filtré et mis en suspension dans 15 ml de THF, chauffé au reflux pendant 10 minutes et filtré. Cette extraction a été répétée trois fois.

25 Les filtrats organiques recueillis ont été évaporés sous vide et le produit brut a été séché. Le produit brut a été ensuite dissous dans 120 ml de CH_2Cl_2 , la solution a été filtrée et le solvant a été évaporé. On a éliminé ainsi les composés inorganiques. Le produit résultant a été séché sous vide.

30 Le composé (se présentant sous la forme d'un gel vert-jaune) peut être utilisé dans l'étape suivante (aromatization avec NBS) sans autre purification.

Ce composé a été purifié sous la forme de son chlorhydrate selon le mode opératoire suivant :

Le produit brut, c'est-à-dire l'amine de formule VIII a été dissous dans 10 ml d'éthanol et de l'acide chlorhydrique aqueux à 37% jusqu'à pH 1, puis le solvant a été évaporé sous vide. Le produit (mélange huileux rouge-brun) a été dissous dans un petit volume d'eau et précipité par addition de 200 ml d'acétone. Le précipité a été filtré et recristallisé dans un mélange CH₃OH/H₂O ou CH₃OH/THF. On a obtenu 0,15 g de l'amine sous la forme de son chlorhydrate (rendement 48%).

10 Analyse élémentaire :
 $C_{44}H_{56}N_4 \cdot 4HCl$ M = 786,8

calculé: C 64,22 H 7,84 N 6,81

trouvé : C 64,50 H 7,92 N 6,27

Spectre RMN ¹H (base libre, CDCl₃)

δ (ppm) : 7,04 (s, 8H, Ar) ; 4,00 (s, 16H, NCH₂Ar)

15 2,47 (Tr, 8H, NCH₂-(CH₂)-)

1,6 et 1,2 (m, 24H, chaîne aliphatique)

Spectre RMN ¹H (chlorhydrate, D₂O)

δ (ppm) : 7,50 (s, Ar) ; 3,1 (large) ; 1,8 (large)

1,2 (large)

20 pic du solvant à 4,8 ppm environ

Spectre de masse m/e = 640 (pour la base libre)

L'amine obtenue précédemment a été dissoute dans 80 ml de CH₃COOH chaud (environ 50°C) et la solution a été filtrée, puis chauffée au reflux. On y a ajouté 0,93 g (0,0053 mole) de NBS. Un solide brun-rouge a précipité instantanément.

Le mélange a été chauffé au reflux pendant 30 minutes et le solvant a été évaporé sous vide. Le produit brut obtenu (huile brune) a été mélangé avec un grand volume d'eau (environ 2 litres), chauffé pendant 30 minutes à environ 80°C et filtré. Le filtrat (solution orange-pâle) a été passé sur une colonne Amberlite DG-50H (sous la forme acide) et la colonne a été bien lavée avec de l'eau.

Le produit recherché a été éliminé de la colonne par de l'acide chlorhydrique aqueux (à 10%, puis 20% et finalement 38%) et évaporé sous vide. Il a été ensuite dissous dans un faible volume d'eau, précipité par addition d'acétone, filtré et séché sous vide.

rendement : 0,11 g soit 26% par rapport à l'imide.

Analyse élémentaire :

$C_{44} H_{48} N_4 Cl_4$ M = 774,7

Spectre RMN 1H (D_2O)

δ (ppm) : 10,09 (s,Ar) ; 8,81(s,Ar) ;

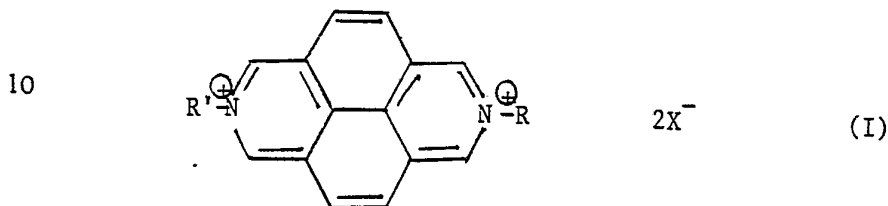
5

2,4(large, chaîne aliphatique) ;

1,5(large, chaîne aliphatique) ;

REVENDEICATIONS

1. Procédé de photoclivage des acides nucléiques, caractérisé en ce qu'il consiste à mettre en contact un acide nucléique avec une solution d'un dérivé diazapyréniqne et à soumettre le mélange réactionnel obtenu à une irradiation à la lumière visible,
- 5 ledit dérivé diazapyréniqne étant choisi parmi :
- 1) les composés de formule I :

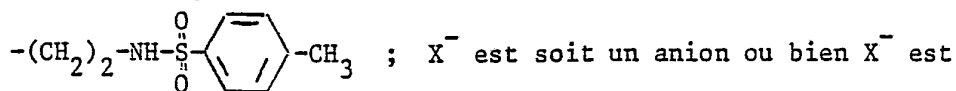


dans laquelle :

- 15 R et R', identiques ou différents, représentent :
- l'hydrogène ;
 - un radical hydrocarboné aliphatique, saturé ou insaturé, linéaire ou ramifié, éventuellement interrompu par un ou plusieurs hétéroatomes, tel que par exemple l'oxygène, le soufre ou l'azote,

20 ledit radical hydrocarboné pouvant de plus éventuellement être substitué par des groupes hydroxy, amino, thio, par un groupe aryle, par un groupe hétérocyclique ; ou

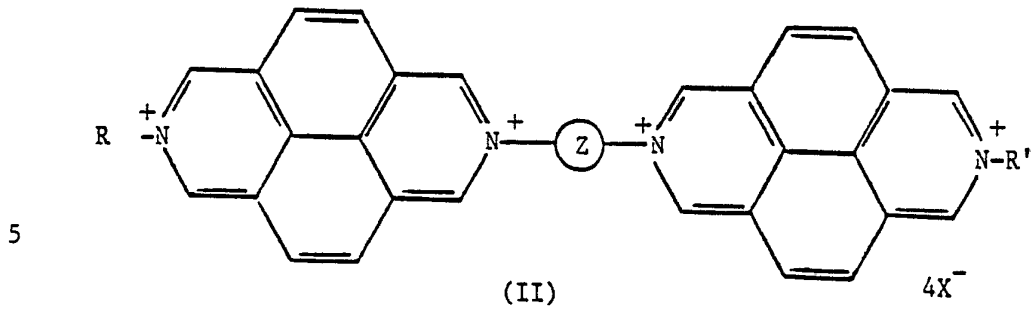
R et R' sont identiques et représentent un groupe de formule R_1Y^- dans laquelle R_1 est le groupe $-(CH_2)_3-$ et Y^- est l'ion sulfonato SO_3^- ; ou un groupe de formule



rien lorsque l'un au moins des substitutants R et R' est de formule R_1Y^- , auquel cas les dérivés sont alors des sels internes,

- 30 2) les composés de formule II :

37

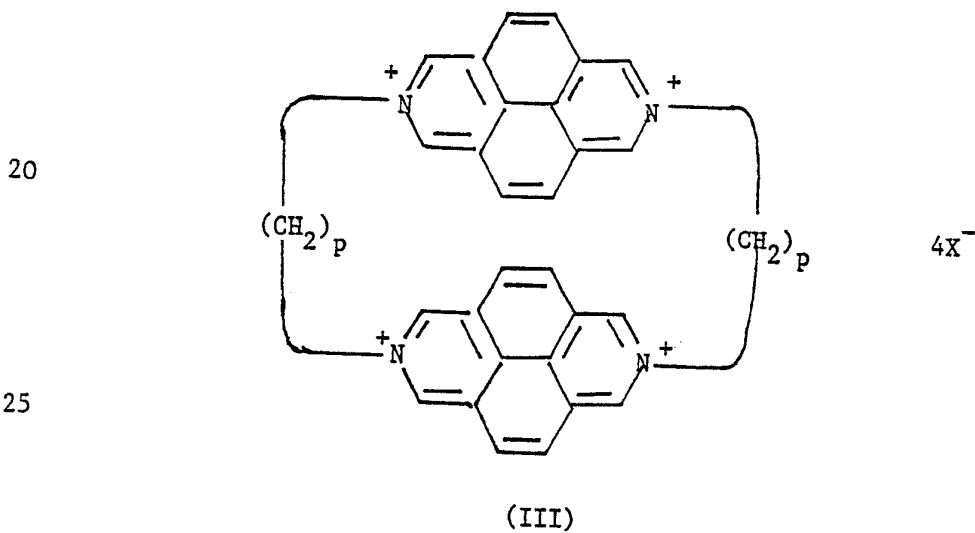


dans laquelle :

- R, R' et X sont tels que définis ci-dessus et (Z) est un radical
divalent qui représente une chaîne hydrocarbonée aliphatique droite
ou ramifiée, saturée ou insaturée, éventuellement interrompue par
10 un ou plusieurs hétéroatomes et/ou éventuellement interrompue par
un ou plusieurs groupes aromatiques ou hétérocycliques divalents.

3) Les composés de formule III :

15

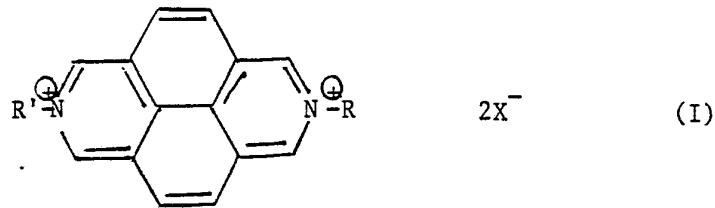


dans laquelle p est un nombre entier compris entre 1 et 15, de
30 préférence égal à 8.

2. Procédé selon la revendication 1, caractérisé en ce que l'acide nucléique est l'ADN ou l'ARN.

3. A titre de nouveaux produits, les dérivés diazapyréniques répondant à l'une des formules I ou II ci-après :

5



dans laquelle :

15

R et R', identiques ou différents, représentent :

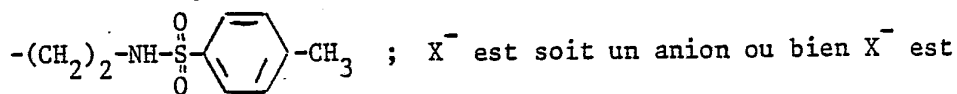
- l'hydrogène ;

- un radical hydrocarboné aliphatique, saturé ou insaturé, linéaire ou ramifié, éventuellement interrompu par un ou plusieurs hétéroatomes, tel que par exemple l'oxygène, le soufre ou l'azote, ledit radical hydrocarboné pouvant de plus éventuellement être substitué par des groupes hydroxy, amino, thio, par un groupe aryle, par un groupe hétérocyclique ; ou

20

R et R' sont identiques et représentent un groupe de formule R_1Y^- dans laquelle R_1 est le groupe $-(CH_2)_3-$ et Y^- est l'ion sulfonato SO_3^- ; ou un groupe de formule

25

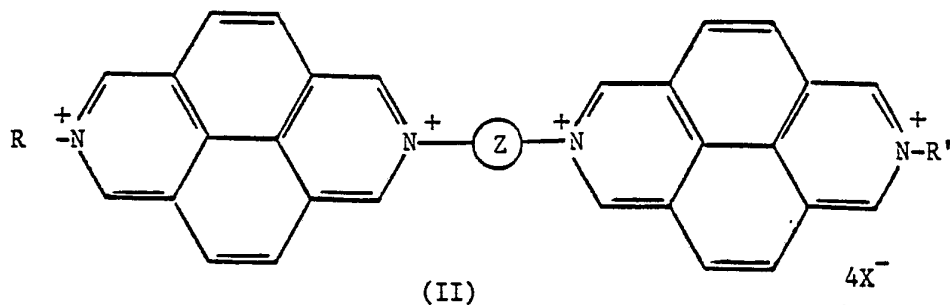


rien lorsque l'un au moins des substitutants R et R' est de formule R_1Y^- , auquel cas les dérivés sont alors des sels internes, à la

30

condition que R et R' ne soient pas simultanément l'hydrogène ou le groupe méthyle

35

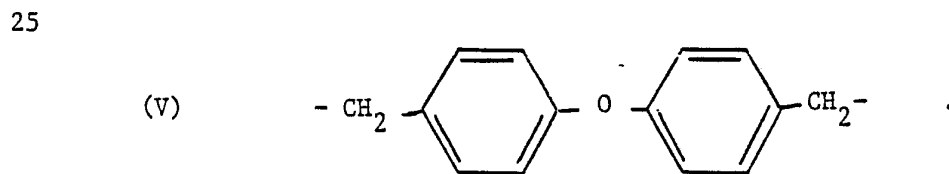
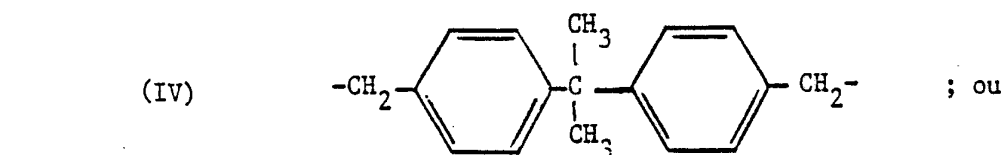
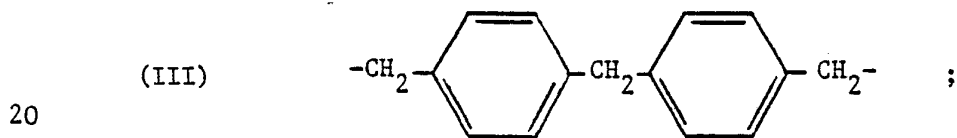


dans laquelle :

- R, R' et X sont tels que définis ci-dessus et \textcircled{Z} est un radical divalent qui représente une chaîne hydrocarbonée aliphatique droite ou ramifiée, saturée ou insaturée, éventuellement interrompue par un ou plusieurs hétéroatomes et/ou éventuellement interrompue par un ou plusieurs groupes aromatiques ou hétérocycliques divalents.

4. Dérivés selon la revendication 3, caractérisés en ce qu'ils répondent à la formule I et en ce que R est un groupe alkyle inférieur, par exemple le groupe méthyle et R' est un groupe alkyle substitué par un groupe thio, hydroxy ou amino, à savoir les groupes de formules $-(\text{CH}_2)_n-\text{SH}$, $-(\text{CH}_2)_n-\text{OH}$ ou $-(\text{CH}_2)_n-\text{NH}_2$ dans lesquelles n est compris entre 1 et 10.

5. Dérivés selon la revendication 3 caractérisés en ce qu'ils répondent à la formule II dans laquelle R et R' sont un groupe alkyle inférieur, par exemple le méthyle et en ce que \textcircled{Z} est choisi parmi les radicaux divalents de formules :



6. Dérivé selon la revendication 3, caractérisé en ce qu'il est le dichlorure de N-méthyl-N'-benzyl-2,7-diazapyrénium.

7. Dérivé selon l'une des revendications 3 ou 5, caractérisé en ce qu'il est le tétrachlorure de formule II dans laquelle $R = R' = CH_3$ et $\textcircled{Z} = -CH_2-C_6H_4-CH_2-C_6H_4-CH_2-$.

8. A titre de produits intermédiaires nouveaux, les sels de 2-dinitrophényl-2,7-diazapyrénium.

9. Intermédiaire selon la revendication 8, caractérisé en ce qu'il est le tosylate de 2-dinitrophényl-2,7-diazapyrénium de formule :

103

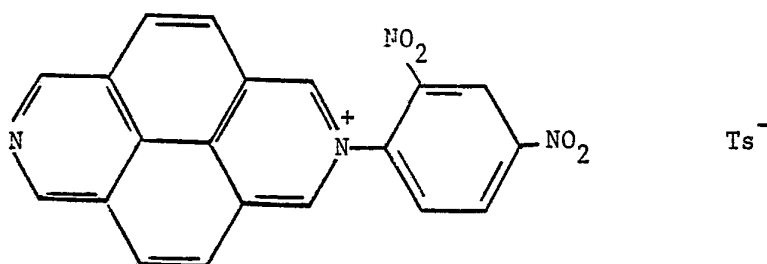


Fig. 1

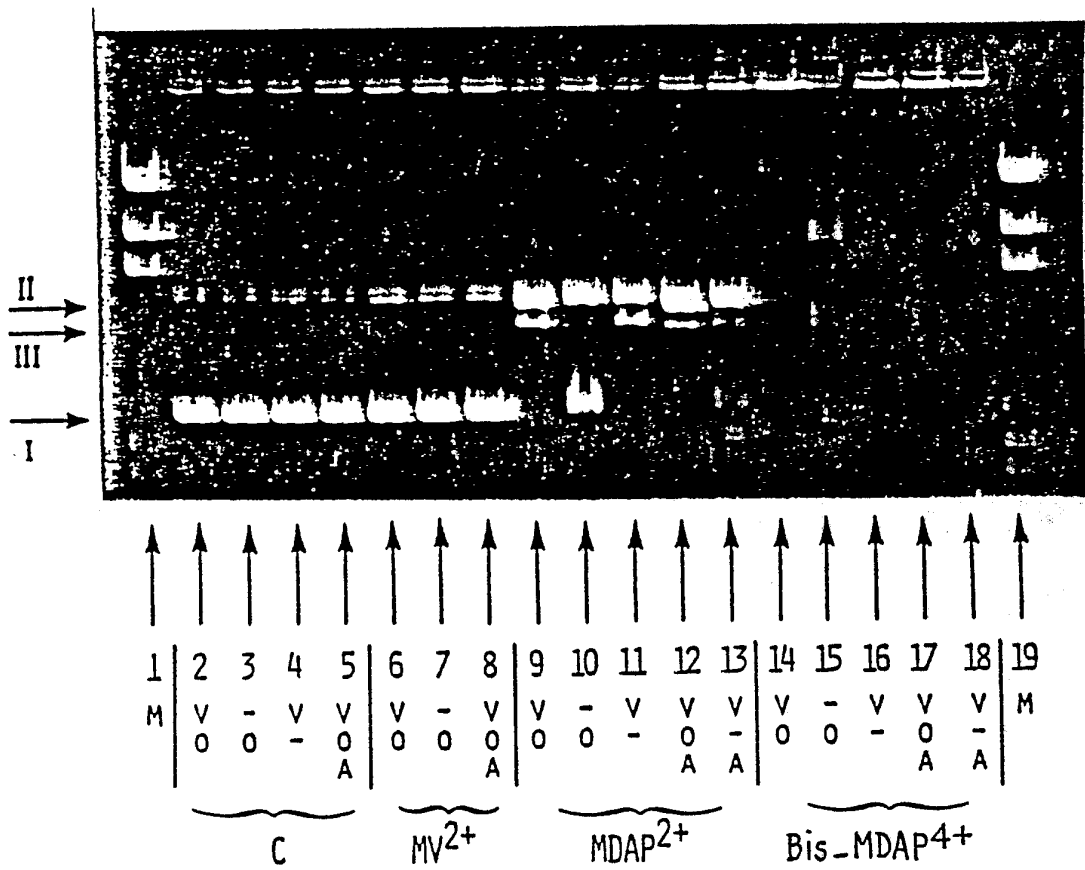
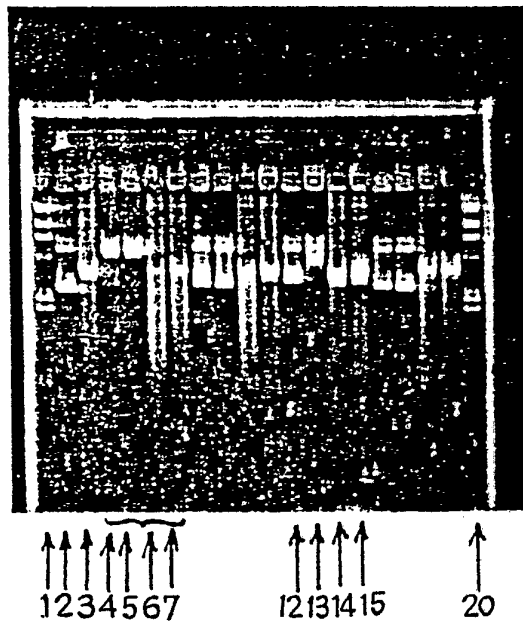


Fig-2



INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International Application No PCT/FR87/00142

I. CLASSIFICATION OF SUBJECT MATTER (if several classification symbols apply, indicate all) ⁶		
According to International Patent Classification (IPC) or to both National Classification and IPC Int.Cl. ⁴ : C07D 471/06; C07D 471/22; C07H 1/00, // (C07D 471/06, 221/00, 221/00), (C07D 471/22, 257/00, 221/00, ./.		
II. FIELDS SEARCHED		
Minimum Documentation Searched ⁷		
Classification System	Classification Symbols	
Int.Cl. ⁴	C07D 471/00; C07H 1/00	
Documentation Searched other than Minimum Documentation to the Extent that such Documents are Included in the Fields Searched ⁸		
III. DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT ⁹		
Category ⁹	Citation of Document, ¹¹ with Indication, where appropriate, of the relevant passages ¹²	Relevant to Claim No. ¹³
A	Journal of the American Chemical Society, vol. 103, 1981, (Columbus, Ohio, US) K.A. Reich et al.: "Cleavage of DNA by the 1,10-phenanthroline-copper ion complex. Superoxide mediates the reaction dependent on NADH and hydrogen peroxide", pages 3582-3584, see page 3582 cited in the application -----	1
A	US, A 3652149 (POLAROID CORPORATION) 28 March 1972, see column 3 -----	3
A	Chemical Abstracts, vol. 75, 1971, (Columbus, Ohio, US) see page 378, abstract 157073x, & ZA 7006357 (IMPERIAL CHEMICAL INDUSTRIES Ltd.) 30 March 1971 -----	3
P,X	Journal of the Chemical Society, Chemical Communications, July 1986, (London, GB) A.J. Blacker et al.: "Photochemical cleavage of DNA by 2,7-diazapyrenium cations", pages 1035-1037, see the whole document	1-3,5,7
<p>¹⁰ Special categories of cited documents:</p> <p>"A" document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance</p> <p>"E" earlier document but published on or after the international filing date</p> <p>"L" document which may throw doubts on priority claim(s) or which is cited to establish the publication date of another citation or other special reason (as specified)</p> <p>"O" document referring to an oral disclosure, use, exhibition or other means</p> <p>"P" document published prior to the international filing date but later than the priority date claimed</p> <p>"T" later document published after the international filing date or priority date and not in conflict with the application but cited to understand the principle or theory underlying the invention</p> <p>"X" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered novel or cannot be considered to involve an inventive step</p> <p>"Y" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered to involve an inventive step when the document is combined with one or more other such documents, such combination being obvious to a person skilled in the art.</p> <p>"&" document member of the same patent family</p>		
IV. CERTIFICATION		
Date of the Actual Completion of the International Search 20 July 1987 (20.07.87)	Date of Mailing of this International Search Report 10 August 1987 (10.08.87)	
International Searching Authority European Patent Office	Signature of Authorized Officer	

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International Application No

PCT/FR87/00142

I. CLASSIFICATION OF SUBJECT MATTER (if several classification symbols apply, indicate all) ⁶		
According to International Patent Classification (IPC) or to both National Classification and IPC		
Int.Cl. ⁴ C07D 221/00, 221/00.221/00)		
II. FIELDS SEARCHED		
Minimum Documentation Searched ⁷		
Classification System	Classification Symbols	
Int.Cl. ⁴		
Documentation Searched other than Minimum Documentation to the Extent that such Documents are Included in the Fields Searched ⁸		
III. DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT ⁹		
Category [*]	Citation of Document, ¹¹ with indication, where appropriate, of the relevant passages ¹²	Relevant to Claim No. ¹³
<p>[*] Special categories of cited documents: ¹⁰</p> <p>"A" document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance</p> <p>"E" earlier document but published on or after the international filing date</p> <p>"L" document which may throw doubts on priority claim(s) or which is cited to establish the publication date of another citation or other special reason (as specified)</p> <p>"O" document referring to an oral disclosure, use, exhibition or other means</p> <p>"P" document published prior to the international filing date but later than the priority date claimed</p> <p>"T" later document published after the international filing date or priority date and not in conflict with the application but cited to understand the principle or theory underlying the invention</p> <p>"X" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered novel or cannot be considered to involve an inventive step</p> <p>"Y" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered to involve an inventive step when the document is combined with one or more other such documents, such combination being obvious to a person skilled in the art.</p> <p>"&" document member of the same patent family</p>		
IV. CERTIFICATION		
Date of the Actual Completion of the International Search	Date of Mailing of this International Search Report	
	10 August 1987 (10.08.87)	
International Searching Authority	Signature of Authorized Officer	
European Patent Office		

ANNEX TO THE INTERNATIONAL SEARCH REPORT ON

INTERNATIONAL APPLICATION NO. PCT/FR 87/00142 (SA 17004)

This Annex lists the patent family members relating to the patent documents cited in the above-mentioned international search report. The members are as contained in the European Patent Office EDP file on 30/07/87

The European Patent Office is in no way liable for these particulars which are merely given for the purpose of information.

Patent document cited in search report	Publication date	Patent family member(s)	Publication date	
US-A- 3652149	28/03/72	FR-A, B	2060355	18/06/71
		DE-A, C	2043562	19/05/71
		US-A-	3774988	27/11/73
		BE-A-	755563	01/03/71
		SE-B-	374212	24/02/75

For more details about this annex :
see Official Journal of the European Patent Office, No. 12/82

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Demande internationale N° PCT/FR 87/00142

I. CLASSEMENT DE L'INVENTION (si plusieurs symboles de classification sont applicables, les indiquer tous) ?		
Selon la classification internationale des brevets (CIB) ou à la fois selon la classification nationale et la CIB ⁴ C 07 D 471/06; C 07 D 471/22; C 07 H 1/00, //(C 07 D 471/06, CIB : 221/00, 221/00), (C 07 D 471/22, 257/00, 221/00, ./.		
II. DOMAINES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTÉ		
Documentation minimale consultée *		
Système de classification	Symboles de classification	
CIB ⁴	C 07 D 471/00; C 07 H 1/00	
Documentation consultée autre que la documentation minimale dans la mesure où de tels documents font partie des domaines sur lesquels la recherche a porté *		
III. DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS ¹⁰		
Catégorie *	Identification des documents cités, ¹¹ avec indication, si nécessaire, des passages pertinents ¹²	N° des revendications visées ¹³
A	Journal of the American Chemical Society, volume 103, 1981, (Columbus, Ohio, US) K.A. Reich et al.: "Cleavage of DNA by the 1,10-phenanthroline-copper ion complex. Superoxide mediates the reaction dependent on NADH and hydrogen peroxide", pages 3582-3584, voir page 3582 cité dans la demande	1
A	US, A, 3652149 (POLAROID CORPORATION) 28 mars 1972, voir colonne 3	3
A	Chemical Abstracts, volume 75, 1971, (Columbus, Ohio, US), voir page 378, abrégé 157073x, & ZA 7006357 (IMPERIAL CHEMICAL INDUSTRIES Ltd.) 30 mars 1971	3
P,X	Journal of the Chemical Society, Chemical Communications, juillet 1986, (Londres, GB), A.J. Blacker et al.: "Photochemical ./.	
<p>* Catégories spéciales de documents cités: ¹¹</p> <p>« A » document définissant l'état général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent</p> <p>« E » document antérieur, mais publié à la date de dépôt international ou après cette date</p> <p>« L » document pouvant jeter un doute sur une revendication de priorité ou cité pour déterminer la date de publication d'une autre citation ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquée)</p> <p>« O » document se référant à une divulgation orale, à un usage, à une exposition ou tous autres moyens</p> <p>« P » document publié avant la date de dépôt international, mais postérieurement à la date de priorité revendiquée</p> <p>« T » document ultérieur publié postérieurement à la date de dépôt international ou à la date de priorité et n'appartenant pas à l'état de la technique pertinent, mais cité pour comprendre le principe ou la théorie constituant la base de l'invention</p> <p>« X » document particulièrement pertinent: l'invention revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité inventive</p> <p>« Y » document particulièrement pertinent: l'invention revendiquée ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive lorsque le document est associé à un ou plusieurs autres documents de même nature, cette combinaison étant évidente pour une personne du métier.</p> <p>« & » document qui fait partie de la même famille de brevets</p>		
IV. CERTIFICATION		
Date à laquelle la recherche internationale a été effectivement achevée	Date d'expédition du présent rapport de recherche internationale	
20 juillet 1987	10 AUG 1987	
Administration chargée de la recherche internationale OFFICE EUROPEEN DES BREVETS	Signature du fonctionnaire Autorisé M. VAN MOL	

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

-2-

Demande internationale N° PCT/FR 87/00142

I. CLASSEMENT DE L'INVENTION (si plusieurs symboles de classification sont applicables, les indiquer tous) ³		
Selon la classification internationale des brevets (CIB) ou à la fois selon la classification nationale et la CIB		
CIB. ⁴ : C 07 D 221/00, 221/00, 221/00)		
II. DOMAINES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTÉ		
Documentation minimale consultée ⁴		
Système de classification	Symboles de classification	
CIB. ⁴ :		
Documentation consultée autre que la documentation minimale dans la mesure où de tels documents font partie des domaines sur lesquels la recherche a porté ⁵		
III. DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS ¹⁴		
Catégorie *	Identification des documents cités, ¹⁶ avec indication, si nécessaire, des passages pertinents ¹⁷	N° des revendications visées ¹⁸
	cleavage of DNA by 2,7-diazapyrenium cations", pages 1035-1037, voir le document en entier	1-3,5,7

<p>* Catégories spéciales de documents cités: ¹⁵</p> <p>« A » document définissant l'état général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent</p> <p>« E » document antérieur, mais publié à la date de dépôt international ou après cette date</p> <p>« L » document pouvant jeter un doute sur une revendication de priorité ou cité pour déterminer la date de publication d'une autre citation ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquée)</p> <p>« O » document se référant à une divulgation orale, à un usage, à une exposition ou tous autres moyens</p> <p>« P » document publié avant la date de dépôt international, mais postérieurement à la date de priorité revendiquée</p> <p>« T » document ultérieur publié postérieurement à la date de dépôt international ou à la date de priorité et n'appartenant pas à l'état de la technique pertinent, mais cité pour comprendre le principe ou la théorie constituant la base de l'invention</p> <p>« X » document particulièrement pertinent: l'invention revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité inventive</p> <p>« Y » document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive lorsque le document est associé à un ou plusieurs autres documents de même nature, cette combinaison étant évidente pour une personne du métier.</p> <p>« & » document qui fait partie de la même famille de brevets</p>		
IV. CERTIFICATION		
Date à laquelle la recherche internationale a été effectivement achevée ²	Date d'expédition du présent rapport de recherche internationale ²	
	10 AUG 1987	
Administration chargée de la recherche internationale ¹	Signature du fonctionnaire autorisé ²⁰	
OFFICE EUROPEEN DES BREVETS	M. VAN MOL	

ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE RELATIF

A LA DEMANDE INTERNATIONALE NO. PCT/FR 87/00142 (SA 17004)

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche international visé ci-dessus. Lesdits membres sont ceux contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du 30/07/87

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevets	Date de publication	
US-A- 3652149	28/03/72	FR-A, B	2060355	18/06/71
		DE-A, C	2043562	19/05/71
		US-A-	3774988	27/11/73
		BE-A-	755563	01/03/71
		SE-B-	374212	24/02/75

Pour tout renseignement concernant cette annexe :
voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No. 12/82